



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1932

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-CINQ ANS.

1897-1932

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2. par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Q.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST.

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT.

TRENTE-SIXIEME ANNEE; NUMERO 25.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.



LABELLE

VENDREDI, 24 JUIN 1932

Le rôle de l'institutrice

L'honorable Athanase David a présidé, samedi dernier, la collation des diplômes aux élèves finissantes de l'Ecole Normale de Saint-Jérôme. A cette occasion, il a prononcé une allocution dont nous donnons ici un résumé:

"C'est un plaisir nouveau et que les années ne font qu'intensifier que d'assister à une distribution de prix dans un couvent de ma province. Le même souvenir s'empare de ma mémoire, c'est l'éternel recommencement du dévouement féminin de Mme de Maintenon et de ses filles.

Mesdemoiselles, dans la vie le bonheur ou ne l'apprecie souvent que le jour où on l'a perdu. Vous regrettez de quitter cette maison, je vous comprends. Mais, vous, vous comprendrez mieux mon sentiment quand vous serez à l'âge de faire un retour vers votre jeunesse, lorsque la vie aura passé, et quelquefois vous hantant. Alors, il vous restera le souvenir d'un dévouement pénché sur vos premières années. Cette charité éducationnelle de nos ordres religieux au Canada, je souhaite que l'avenir nous les conserve, que jamais on ne nous les enlève.

"Dans vos remarques M. le Principal, vous appuyiez sur la question de l'enseignement pédagogique comme étant primordiale, car, sans religion aucun peuple ne peut se plier à aucune loi. "L'homme sans religion n'est pas un homme", c'est répéter le mot d'un grand homme acapareur de monarchies, destructeur de trônes, conquérant rêvant de posséder un empire où jamais le soleil ne se couche: "S'il n'y avait pas de religion en France, j'en fonderais une". C'est qu'à l'homme sans croyances religieuses il manquera toujours le long de sa vie l'assurance d'un but à atteindre.

"Vous entreprenez le chemin de la vie. Où vous conduira-t-il? Que vous réserve demain? Mesdemoiselles, j'ai la conviction que vous serez des femmes de bien, des chrétiennes dévouées, des institutrices modèles, c'est à cela qu'il tendra les efforts de vos professeurs. J'en vois quelques-unes d'entre vous, un certain soir de mai, quand le soleil se couche derrière les montagnes de granit du pays laurentien, modestes et simples institutrices de campagne, mais fières du noble rôle qui leur incombe. Elles ne seront pas de celles que la solitude décevait sachant que le soleil qui s'en va, reviendra donner la chaleur et la force dès l'aube du lendemain. Votre rôle est admirable, demain, au début de septembre prochain, vous entrerez dans votre Petite Ecole vous posant cette question inquiétante: "Que vais-je faire de tous ces petits cervaux confiés à ma surveillance?" Les parents vous les ont confiés vous demandant de les remplacer; par cet acte, ils confirment leur incomptence, leur inaptitude, alors votre grand rôle commence. C'est un noble sacerdoce que le vôtre. Allez votre route, conduisez l'oeuvre splendide et admirable de ceux qui passent, observent et constatent les bienfaits de l'enseignement dans notre province, à travers nos campagnes, le rôle bienfaisant de la Petite Ecole.

Grâce à vous, dans cent, deux cents et trois cents ans, on continuera de respecter en la parlant bien, la langue que nos aïeux nous apportèrent de France.

Un jour viendra, où nous ferons comprendre à nos commissaires d'écoles que les institutrices ont suffisamment sacrifié jusque ici et qu'il est venu le temps de leur donner un salaire au-delà de celui d'une servante. Jour pas lointain, je l'espère, quand le soleil de la prospérité relèvera sur notre province, et aidera au relèvement non pas seulement des salaires, mais permettra au gouvernement de trouver indirectement le moyen de faire son devoir.

J'apprécie l'instruction et l'éducation que donnent à leurs élèves, surtout où elles sont, les dames de Sainte-Anne. Là, où s'exerce leur surveillance, leur contrôle est un bienfait

pour l'éducation, la bonne tenue de nos jeunes filles. Leur rôle est bien grand, puisqu'elles meublent les cerveaux, mais je voudrais que l'on apprécie hautement les fruits d'une éducation soignée, car je voudrais pour longtemps encore, que nous méritions le titre décerné par un gouverneur général du Canada: "Que nous étions un peuple de gentils-hommes". C'est plus difficile de nos jours de conserver nos traditions.

Mesdemoiselles, vous en formerez des petits gentils-hommes canadiens, n'est-ce pas?

Un jour, vous constatarez avec étonnement et satisfaction que vous avez ouvert le petit cerveau d'un petit habitant devenu un grand homme. Vous connaîtrez la surprise de l'humilité et dévouée institutrice de Saint-Lan qui en voyant sir Wilfrid Laurier monter les degrés de la gloire, était étonnée d'avoir fait un grand homme sur les bancs de sa petite école rurale."

LA SECURITE DE NOS ROUTES

Du "Soleil"

Le service provincial de la circulation distribue, de ce temps-ci, une foule d'avis aux automobilistes qui se permettent de faire du quarante milles dans les villages. On veut, par des amendes d'abord légères, puis plus fortes, puis par la confiscation des permis de conduire, diminuer le plus possible le nombre des écarts ou des manœuvres de la vitesse.

Quelques milliers de "chauffards" ont reçu ainsi l'avertissement salutaire ou ont subi la punition qu'ils méritaient. Si le peut que plus d'un manifeste sa mauvaise humeur à la réception des lettres fatales, mais il leur suffira de réfléchir un instant pour se rendre compte que le gouvernement ne saurait, sans se rendre responsable de maints accidents, s'empêcher de sévir.

Chaque année, des centaines de personnes sont tuées ou blessées par l'imprudence des automobilistes. La statistique démontre, après enquête, que ce sont les chauffeurs inattentifs ou trop téméraires qui causent la plupart de ces accidents. Il faut donc de toute nécessité modérer leur ardeur meurtrière par un châtement approprié. Si on laissait chacun libre de se livrer à la folle ivresse de la course à la mort, nous n'en finirions pas de rapporter les malheurs quotidiens de la route.

Un fait divers para dans les journaux, la semaine dernière, nous apprendait que huit personnes avaient été blessées, aux environs de Saint-Hyacinthe, par suite d'une collision de deux automobiles causée par la rencontre nocturne d'un véhicule à traction animale qui ne portait pas de lumières.

L'usage des chevaux, la nuit, sera un danger grave aussi longtemps que la population rurale n'aura pas accepté l'obligation d'éclairer la voiture traînée par la bête. Il arrive que deux automobiles aux phares puissants s'aveuglent mutuellement et que leurs conducteurs sont absolument incapables de voir les obstacles qui se trouvent à côté du chemin, au point de rencontre. Ou bien le véhicule à traction animale les frappe, ou bien, en évitant celle-ci, l'automobiliste va dans le fossé ou vient en collision avec celui qui roule en sens inverse.

On dira que les chauffeurs n'ont qu'à stopper leur machine à chaque rencontre. Il serait enfantin et injuste de vouloir imposer une telle obligation. Il est certaines heures où les attelages de chevaux sont tellement nombreux qu'il faudrait s'arrêter à tout bout de champ. L'automobile n'a pas été faite pour ces fréquents stationnements, qui deviendraient vite un obstacle à la circulation.

LE PERE PAUL LE JEUNE

(Ecrit pour L'AVENIR DU NORD)

Nous sommes au 24 juin. C'est le jour de la fête nationale. Je voudrais évoquer, à cette occasion, dans mon article d'aujourd'hui, sous les yeux du lecteur, l'une des grandes et belles figures des premiers âges de notre histoire, celle du Père Paul Le Jeune, de la compagnie de Jésus, missionnaire au Canada de 1632 à 1643, l'un des fondateurs de Trois-Rivières et l'auteur des premières Relations.

C'est en juin 1632, il y a exactement trois cents ans, que le Père Paul Le Jeune arrivait au pays. Le 6 de ce mois, il disait la messe quelque part à Gaspé. L'un de ses lointains frères en religion, le Père Antonio Poulin, rappelait l'autre jour, 6 juin 1932, pour le troisième centenaire précisément, ce souvenir historique, dans un substantiel et très vivant article, donné au Devoir de Montréal.

Si vous avez sous la main le Dictionnaire général du Canada du Père Oblat Louis Le Jeune, paru l'hiver dernier, ouvrez le tome deuxième, page 130, à l'article Le Jeune — (Paul) — (1591-1664), et regardez bien la "photo" de son illustre homonyme d'il y a trois siècles. Figure intelligente et expressive, encadrée d'une barbe grisonnante, avec un front chauve et dégarni, largement ouvert, des yeux pénétrants, un nez très droit et une bouche aux lèvres fermes, vous avez là, tout l'indique, le portrait d'un observateur et d'un penseur. Il y a tout ensemble de l'énergie et de la douceur dans ce masque un peu austère. C'est bien ainsi qu'était, en effet, au dire de ses contemporains, ce premier historien de la colonie canadienne. Ce fut un homme solide, viril, travailleur et laborieux, sévère à lui-même et qui n'épargna jamais ses peines, mais qui était sensible aussi et très humain. Son oeuvre au Canada et pour le Canada, comme missionnaire et comme annaliste, a été considérable et reste éminemment profitable à qui veut étudier les origines de l'ancienne Nouvelle-France.

Paul Le Jeune était né, à Châlons-sur-Marne, en juillet 1591, de parents calvinistes. Attiré jeune vers la vraie religion, à 16 ans, en 1607, il abjura le protestantisme de Calvin. En septembre 1613, à 22 ans, il entra au noviciat des Jésuites à Rouen. De 1615 à 1618, il étudia la philosophie à la Flèche. De 1619 à 1622, il enseigna aux collèges de Rennes et de Bourges. De 1622 à 1626, il suivit ses cours de théologie à Paris, où il fut ordonné prêtre en cette même année. Il professa la rhétorique à Nevers dès 1626, puis à Caen en 1629. Nommé ensuite supérieur à Dieppe, en 1630, il reçut là, après le traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1632, son obédience pour la Nouvelle-France. En dix ou douze ans, la Providence avait pourvu à sa formation de lettré et d'orateur, à lui qui devait tant écrire et tant prêcher. Ce fut un grand bienfait pour nos missions et pour notre histoire.

Les Jésuites étaient déjà venus en Acadie en 1611 et à Québec en 1625. Mais, contraints par les événements de guerre, ils avaient dû en repartir. En 1632, ils revenaient définitivement, pour jusqu'à la cession, ou mieux jusqu'à leur extinction en 1800. L'on sait qu'ils nous sont revenus, en 1842, sur l'appel du grand Mgr Bourget.

De 1632 à 1639, le Père Paul Le Jeune fut supérieur de la mission du Canada, et, en même temps, de 1632

D'ailleurs, quand on parle d'imposer le port des lumières aux voitures à traction animale, ce n'est pas seulement le salut de l'automobiliste qui est en jeu, mais aussi la vie du conducteur de l'attelage et de ses compagnons de route. Ceux-ci sont les plus exposés, après tout. Mis dans l'alternance ou de se tuer lui-même, ou de tuer les occupants de deux automobiles à la fois, ou de bousculer le cheval, bien des chauffeurs n'hésiteront pas à choisir ce qu'ils croient un moindre mal. Et alors...

à 1635, curé de Québec. Il fut fondateur et missionnaire de Silery de 1639 à 1641. Député auprès du roi de France, en 1641, il revint, en 1642, à la mission de Québec, et il y demeura jusqu'en 1649. Rappelé en France, il fut nommé procureur général des missions canadiennes, avec résidence au collège de Clermont à Paris, où il décéda le 7 août 1664, à 73 ans.

Les Relations des Jésuites, histoire détaillée de leurs missions au Canada, vont, comme l'on sait, de 1632 à 1672. Le Journal des Jésuites les complète sur la continue de 1645 à 1755. C'est le Père Le Jeune qui rédige les Relations de 1632 à 1661, car, même après son retour en France, c'est lui qui tient la plume et raconte l'oeuvre de ses frères au Canada d'après les documents qu'on lui communique.

En 1632, il s'agissait, en somme, de fonder de nouveau l'Eglise canadienne, puisque, après l'occupation de Québec par les Kerk d'1628 à 1632, tout était à recommencer. "Le Père Le Jeune, écrit le Père Poulin, avec sa volonté d'acier, son coeur de feu, son esprit d'observation, ses vues larges et surtout sa fidélité héroïque aux décisions mûries, devait l'établir (cette Eglise) sur des bases solides."

Tout en remplissant ses fonctions de supérieur et de curé, le Père Le Jeune, comme tous les missionnaires de l'époque, voyagea beaucoup au Canada. Volant étudier le montagnais, il passe l'hiver de 1633-1634, d'octobre à avril, dans leur pays. En septembre 1634, on le trouve auprès de La Volette à Trois-Rivières, où, avec le Père Buteux, il bâtit la chapelle de la Conception. En avril 1635, il est à Québec, où il jette les fondations d'un collège près du "fort", sur un terrain concédé par les Cent A. sociétés. C'est lui qui propose l'installation de Champlain le 27 décembre de la même année. En mai 1636, il préside à Trois-Rivières une assemblée des Sauvages. En septembre suivant, il accompagne M. de Montmagny à Rivière des Prairies, puis à Beauré et au cap Tourment.

En 1637-1638, il s'occupe à Québec d'instruire des petits Sauvages. Remplacé comme supérieur à Québec par le Père Vimont, en 1638, il fonde l'habitation de Silery pour les Sauvages. Revenu de son voyage en France, ses activités, de 1642 à 1649, se déplacent à Québec, à Silery, à Trois-Rivières et à Ville-Marie. Enfin, de 1649 à 1664, pendant encore quinze ans, étant procureur des missions, en résidence au collège de Clermont à Paris, il s'occupe toujours des intérêts de ses frères du Canada de plus d'une façon et spécialement en continuant, je l'ai dit, la rédaction de ses attachantes Relations. En résumé, c'est trente-deux ans de sa vie que ce grand missionnaire a donné à notre pays naissant. Ses talents, son savoir, son énergie, sa bonté, sa douceur, son zèle et son dévouement en ont fait l'un de nos plus méritants et nos plus illustres apôtres.

Qu'on me permette, pour terminer, de rappeler une circonstance de la vie de voyages et de missions du Père Le Jeune qui intéresse notre région de Montréal. Rendant compte de son voyage à Rivière-des-Prairies avec M. de Montmagny en 1636, il écrit dans la Relation de 1637: "Au côté nord de l'île de Mont-Réal passe la rivière des Prairies, ainsi nommée du nom d'un certain des Prairies, qui s'y était égaré, à cause de la rencontre des trois fleuves, au lieu de remonter dans le Saint-Laurent, laquelle est bornée par une autre île, belle et grande, l'île de Montmagny. Au delà de cette île est la rivière Saint-Jean, du nom de Jean Nicolet, truchement et commis au magasin des Trois-Rivières, qui voyageait souvent par là, laquelle touche aux terres fermes du côté nord..." Cette rivière Saint-Jean, c'est aujourd'hui la rivière des Mille-Isles, et cette île de Montmagny, c'est notre île Jésus.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

ELECTIONS AU MANITOBA

Les dernières élections provinciales, au Manitoba, ont fait plus que de consolider les positions du gouvernement libéral-progressiste: elles maintiennent au pouvoir le premier ministre John Bracken pour cinq autres années et l'assurent d'une majorité très importante sur tous les autres groupes.

Malgré l'attaque furibonde dirigée par les conservateurs contre le gouvernement, celui-ci a su conserver la confiance de l'électorat manitobain. Quant aux travaillistes et indépendants, leur nombre est si petit que leur influence sera à peu près nulle au parlement.

En marge de ces élections, il est un point capital à souligner. C'est l'échec total des candidats qui, en négligeant plus ou moins habilement les affaires provinciales avec les affaires fédérales, se réclamaient de la politique bonettiste. En effet, durant cette campagne électorale, les Manitobains ont été maintes fois priés par les conservateurs de considérer et d'apprécier l'oeuvre de M. Bennett, dans le domaine fédéral, oeuvre combattue par M. Bracken et ses partisans.

Or, il est arrivé que les conservateurs ont subi une déroute, une très humiliante défaite. Par conséquent, il est juste de dire que la joie que les libéraux-progressistes du Manitoba éprouvent aujourd'hui se double de la satisfaction que ressentent tous les électeurs des autres provinces qui répudient la politique du gouvernement d'Ottawa.

Certes, la popularité de M. Bracken est pour beaucoup dans le succès retentissant qu'il vient de remporter, mais il est aussi très juste d'ajouter que l'impopularité de l'administration Bennett a été également un gros facteur de cette victoire libérale-progressiste au Manitoba.

LES VACANCES

Notre vie journalière est faite de périodes de travail, de repos et d'exercice. Les vacances qui ont lieu généralement pendant l'été doivent être un temps de récréation, un temps d'assoulement. Nous ne choisissons pas tous le même genre de vacances, car les mêmes divertissements ne nous plaisent pas tous. Les meilleures vacances sont celles qui nous font changer notre manière de vivre. L'employé de bureau doit passer ses vacances au dehors. L'ouvrier a besoin de se reposer de ses travaux manuels. L'homme d'affaires doit passer ses vacances loin des journaux et du téléphone.

Les vacances sont souvent un temps de danger au point de vue de la santé. Il ne faut pas croire que nous pouvons nous améliorer la santé tout simplement en quittant la ville pour passer quelque temps à la campagne. La maladie sévit dans la campagne comme dans la ville, surtout dans les endroits où les approvisionnements d'eau et de lait ne sont pas sauvegardés, et dans les hôtels et les restaurants où la vaisselle n'est pas stérilisée. C'est pourquoi, avant de choisir un endroit de villégiature, nous devons nous informer sur certains points. Prenons l'approvisionnement d'eau comme exemple. Impossible de savoir, en regardant l'eau, si elle est saine ou non. Une eau claire et froide peut bien contenir les microbes de la fièvre typhoïde. Si l'approvisionnement de lait n'est pas pasteurisé, vous devez faire bouillir le lait dont vous faites usage. Le lait cru est dangereux; vous ne devez donner à vos enfants que le lait bouilli ou pasteurisé.

L'eau et le lait sont sains ou ils sont dangereux. Buvez-les sans crainte s'ils sont sains, mais si les approvisionnements d'eau et de lait ne sont pas sauvegardés, n'en faites pas usage sans les bouillir; une bouchée mé-

UNE ERREUR DES ETATS-UNIS

D'un article de l'Information, nous extrayons ce qui suit:

"L'une des plus graves erreurs commises après la guerre par le peuple des Etats-Unis est probablement celle d'avoir cru qu'il pouvait se renfermer dans ses frontières, s'isoler plus ou moins du reste du monde, se désintéresser des problèmes européens et se suffire à lui-même, en comptant uniquement sur ses propres ressources.

"Au point de vue financier aussi bien que sous le rapport commercial les Etats-Unis ont avec les pays d'Europe des relations si étroites que vouloir pour eux faire bande à part c'est tout simplement négliger et trahir leurs propres intérêts, c'est tarir l'une des sources d'activité les plus importantes du pays.

"Au point de vue commercial les Etats-Unis ont commis une erreur non moins grave en se fermant les marchés européens par une politique douanière devenue ruineuse parce qu'elle eut pour effet de réduire considérablement des exportations de produits américains. Dans les périodes de commerce international normales les exportations des Etats-Unis vers les pays d'outremer représentent environ le dix pour cent de la production totale de la nation, mais c'est précisément ce dix pour cent qui permet aux usines américaines de marcher, presque à leur pleine capacité, de réduire ainsi proportionnellement leurs dépenses et de réaliser une plus forte marge de profits. Or, il est impossible que le marché intérieur ait pu du jour au lendemain absorber ce surcroît de production et voilà pourquoi en réduisant les exportations les Etats-Unis ont nécessairement, fatalement ralenti d'autant l'activité industrielle du pays.

"Outre l'effet matériel que la diminution du commerce extérieur a eu sur la situation économique des Etats-Unis elle exerce aussi un effet moral désastreux en ce sens qu'elle a contribué à rendre encore plus craintif le monde des affaires et de la finance, toujours si sensible dans les moments de crise, à toute mauvaise nouvelle, à tout signe alarmant et déprimant. Le peuple américain, paye donc cher aujourd'hui pour ce splendide isolement dans lequel il s'est complu depuis la guerre et dans lequel il avait une confiance si absolue et si illimitée."

M. Bennett qui suit l'exemple des Etats-Unis par sa politique de haute protection qui ferme les débouchés extérieurs à notre commerce lesquels sont essentiels pour absorber le surplus de nos produits de toutes sortes que notre population ne peut pas absorber, M. Bennett, disons-nous, commet au Canada la même erreur qui est si funeste aux Etats-Unis.

me peut vous faire du tort.

Le soleil nous offre bien d'avantages, mais il faut prendre en modération les bains de soleil. Le soleil peut facilement brûler, et inutile de vous dire combien sont pénibles ces brûlures. Il est bon de brûler la peau, mais il faut le faire graduellement.

Chaque été, le chiffre des noyades est alarmant, parce que les baigneurs se montrent insouciant. Il ne faut jamais aller nager seul, ni se baigner dans un endroit étranger sans être informé au sujet des courants et de la profondeur de l'eau. Il faut laisser couler deux heures au moins entre l'heure du repas et celle du bain.

Suivez ces prescriptions afin de vous préserver la santé et la vie pendant vos vacances.

— Des cantonniers du Canadien Pacifique sont à refaire l'alignement de la voie ferrée entre Montréal et Mont-Laurier. Ce travail est assez ardu et demande une grande précision, va sans dire. — A certains endroits ils repoussent le rail de 3 à 4 pouces. Le travail d'alignement de la voie ferrée en notre région n'a pas été fait depuis un couple d'années.

L'HONORABLE GORDON SCOTT

Le ministère a donné un nouveau conseiller à la Chambre Haute, en nommant une seconde fois M. Gordon Scott, comme successeur de l'honorable M. Miles, décédé récemment.

L'honorable Scott est titulaire de la circonscription de Victoria.

En 1929, M. Scott, comptable-licencié de Montréal, était choisi comme trésorier provincial et se présentait dans l'élection partielle de Huntingdon. Après une rude bataille, M. Fisher l'emportait et le Trésorier était battu. Un peu plus tard, le cabinet le choisissait comme conseiller-législatif.

Lors de l'élection générale de l'année dernière, M. Scott démissionnait comme membre de la Chambre Haute et se présentait dans la division de St-Georges. M. Gault l'emportait cependant et l'honorable M. Taschereau était de nouveau privé des services de celui en qui il avait mis sa confiance comme trésorier.

Après le décès de l'honorable M. Miles, le premier ministre jeta de nouveau les yeux sur M. Scott et le cabinet le nomma de nouveau conseiller-législatif.

LA CONFERENCE IMPERIALE

C'est la Conférence économique impériale qui tient de plus en plus la vedette des journaux. L'attention universelle se tourne du côté d'Ottawa, mais les sentiments qui animent les nations non britanniques ne sont pas tous les mêmes: chez les uns, de la curiosité passionnément intéressée aux résultats; chez d'autres, du dépit et de la jalousie; chez quelques-unes le désir de voir l'expérience d'Ottawa servir d'exemple à une réunion générale des peuples où l'on essaierait pour de bon de ramener plus d'équilibre économique entre nations. Pour tout le monde, quoi qu'il en puisse être des états d'esprit, Ottawa est le centre d'attraction — et l'on conviendrait que c'est là une excellente annonce pour notre jeune pays.

UN DRAME A MONTREAL

Le port de Montréal vient d'être affligé de l'un des drames les plus horribles de son histoire. Un navire pétrolier en réparations aux usines Vickers et rempli d'huile prend feu. Une première explosion a lieu. Les pompiers accourent. Une seconde explosion, plus meurtrière que la première, se produit, et c'est une scène d'horreur.

Trente-cinq hommes sont tués ou blessés. Le chef des pompiers est tué avec plusieurs de ses hommes. D'autres reçoivent des blessures peut-être mortelles. Quant aux dégâts matériels, ils sont énormes. On n'a pu encore en faire une estimation tant soit peu précise. La cale sèche, qu'il faudra reconstruire en bonne partie, avait coûté \$5 millions à Angleterre, où elle fut achetée. Le "Cymbeline" a coûté \$400,000, et ce navire a nécessairement subi des avaries très graves. Il est donc vraisemblable que le bilan financier de la catastrophe atteindra ou dépassera même de beaucoup peut-être, le million.

Nous sympathisons avec la population de Montréal ainsi qu'avec les familles éprouvées. Plusieurs des morts et blessés sont tombés dans l'accomplissement de leur devoir ou dans un acte de bravoure presque téméraire. Ils sont entourés de l'admiration émue de tous.

UNE EXCURSION DE COLONS EN ABITIBI

POUR CEUX QUI VOUDRAIENT S'ÉTABLIR SUR DES TERRES

Plusieurs colons se sont déjà enrégistrés pour l'excursion du 4 juillet prochain. Un tarif spécial est accordé par le C.N.R. aux colons désireux d'aller visiter l'Abitibi en vue de s'établir. Ainsi on pourra aller à Senneterre et revenir pour la somme de \$11.70 à partir de Québec et de \$12.85 à partir de Montréal. Ces billets seront bons pour dix jours. Ceux qui voudront demeurer plus longtemps auront aussi des tarifs réduits sur certificats de colons ordinaires.

On pourra se rendre à n'importe quel endroit de l'Abitibi en payant la différence si l'on va plus loin que Senneterre.

Sur le train, monsieur l'abbé Biledeau, missionnaire-colonisateur et monsieur Laforce, qui partira de Montréal, donneront aux colons les renseignements nécessaires, et rendus sur place, les colons seront conduits gratuitement pour visiter les terres.

On visitera spécialement Senneterre, Montguy, Belcourt, Landrienne. Dans ces endroits un grand nombre de belles terres brûlées, prêtes à la culture, primées à \$20 et \$24 l'acre pour le défrichement et le labour, attendent des bras vaillants pour fournir de beaux établissements. Il n'y a

guère d'endroit dans l'Abitibi où l'on puisse s'établir à meilleur marché, avec des avantages aussi faciles et aussi abondants.

Pour renseignements supplémentaires on devra s'adresser à l'abbé Geo. Biledeau, missionnaire-colonisateur au Parlement, Québec.

SAINT-JOVITE

— Lundi dernier, Mme Hervé Jolicoeur, de Saint-Jovite, a subi une grave opération à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal et nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

— Mlle Léontine Brisebois, de Montréal, était de passage dans sa famille, la semaine dernière.

— Mme G.-A. Desjardins et son fils Gérard, partaient pour Montréal lundi dernier.

— M. et Mme J. Laeroix, de Montréal, visitaient la semaine dernière, la semaine dernière, la famille P.-A. Desjardins.

— Mlle Violette Labrosse partait dimanche soir pour un court voyage à Huberdeau.

— Le mépris de soi-même peut suffire à l'humilité; mais pour la mortification il faut la haine.

Mgr Guay

VAL-BARRETTE

— Dimanche dernier le club de base-ball de Val-Barrette est allé rendre visite au club de Fern-Neuve. Le score a été de 10 à 0 en faveur de Val-Barrette.

Nous lançons un défi à tout club amateur sur notre terrain.

— M. et Mme Isidore Desjardins annoncent à leurs parents et amis la naissance de leur fils baptisé Joseph-Gérard. Parrain et marraine, M. et Mme Eddy Desjardins; Porteurs, Mlle Béatrice Desjardins, sœur de l'enfant.

Des millions rendus à la santé par All-Bran

Il a la "masse" et la vitamine B contre la constipation et aussi le fer pour le sang

En dix ans, le All-Bran de Kellogg s'est acquis un nombre toujours croissant d'amis. Aujourd'hui, il est employé par des milliers de gens avec des résultats satisfaisants.

De nouvelles expériences montrent de nouvelles raisons pour le succès de All-Bran. Les recherches de laboratoire prouvent qu'il possède la masse pour le fonctionnement des intestins et la vitamine B qui aide à les tonifier.

Un autre avantage d'All-Bran c'est qu'il contient deux fois autant de fer pour le sang qu'un poids égal de foie de bœuf.

Les maux de tête, la perte d'appétit et d'énergie qui résultent souvent de la constipation peuvent être soulagés par cette céréale agréable. C'est meilleur que l'usage des pilules et des drogues auxquelles on s'habitue trop aisément.

L'action du All-Bran est douce. La masse est similaire à celle de la laitue. Elle forme un corps mou qui absorbe l'humidité et doucement débarrasse les intestins.

Deux cuillères à soupe chaque jour suffisent pour les cas ordinaires de constipation. Si cela ne chasse pas vos troubles d'intestins, il vaut mieux consulter votre médecin.

Servez-le comme céréale, ou employez-le dans la cuisine. Excellentes recettes sur le paquet rouge et vert. Vendu par tous les épiciers. Préparé par Kellogg, à London, Ontario.

SAINT-ANNE DU LAC

— Mmes Clara Melançon et Marguerite Legault sont revenues à Sainte-Anne. Elles étaient parties depuis un an pour Montréal.

Mardi dernier, un violent incendie a détruit les propriétés de MM. Aldérie Cardinal, sa maison, sa grange et aussi d'autres dépendances sont une perte complète.

M. Cardinal a une petite assurance qui ne couvre pas le quart de ses pertes.

L'ASCENSION

— M. et Mme Gilberte, Fernand et Laurence Sarrazin, de l'École normale de Mont-Laurier, sont de retour dans leur famille.

— MM. Ampémet, agronome, et Lucien Baribeau, inspecteur des fromageries, sont de passage à l'hôtel Delisle.

— M. Patrick Sarrazin a commencé à seier pour les cultivateurs.

— M. le curé et M. Arthur Sarrazin, président de la commission scolaire, ont fait passer les examens dans toutes nos écoles cette semaine.

— M. Albéria Richard est nommé secrétaire de la commission scolaire.

— Souffrir passe, avoir souffert demeure.

Madeleine Gervist

MONOLOGUE

Monologue comique par Paul Coutlée

J'AIME UN FLIRT

J'aime un beau garçon du nom de Gustave. C'est le plus beau qui soit; il a de bons yeux très doux, des cheveux longs et soyeux et il est charmant tout plein. Il n'a qu'un défaut, un seul, mais bien vilain: il est flirt.

Il ne peut voir une jeune fille sans prendre feu; c'est une de ces natures volantes qui s'enflamment pour un rien.

Un jour je résolus d'éteindre ce volcan toujours en éruption.

On donnait un bal masqué et costumé dans une salle de danse de mon quartier. Je mis mon frère au courant de mon projet et j'écrivis à Gustave une lettre ainsi conçue:

"Venez au bal, jeudi, vous m'y rencontrerez. Depuis longtemps je désire vous connaître, je suis jeune et pas trop laide, j'ai vingt ans et toutes mes dents..."

Je la t. J'ai écrit comme ça. Je me suis déguisée en Colombine. Soyez en Pierrot et je vous aimerai. Vous y serez, gentil Pierrot. Je compte sur vous. Signée: Une qui vous aime sans pouvoir vous le dire."

Le bal était pour le jeudi suivant. Gustave vint me voir le mardi comme à l'ordinaire et au moment du départ, il s'excusa de ne pouvoir venir le jeudi: il était retenu à son bureau, question d'inventaire, etc., etc.

Je me gardai bien d'insister.

Deux jours plus tard, le jeudi soir, mon Gustave faisait son entrée dans le bal, costumé en Pierrot d'opérette. Il avait un air vainqueur et conquérant sous son loup qui lui voilait la moitié du visage.

Il cherchait sa Colombine.

Il la découvrit au milieu d'un groupe de jeunes gens. Il toussa et Colombine se retournant, l'aperçut. Elle vint à lui et quelques instants plus tard le couple tourbillonnait au son d'une musique entraînante.

Gustave se montra un danseur comme toujours. Par un hasard, la conversation tomba sur ma modeste personne. Colombine me connaissait. Mon Gustave ne dit pas trop de mal de moi, au contraire, il vanta mon physique, mon esprit, etc., etc., enfin

VOUS POUVEZ REUSSIR EN TOUT

en développant la puissance insoupçonnée qui est en vous et qui par la volonté vous conduira au succès.

Les forces psychiques ne sont plus maintenant l'apanage exclusif de quelques rares initiés s'en servant suivant leur instinct pour le BIEN ou pour le MAL. Aujourd'hui, grâce à une méthode simple, tout le monde peut posséder les sciences de la magnétisme, de l'hypnotisme, de la suggestion, ainsi que de l'influence personnelle, et grâce à elles arriver au SUCCÈS.

Si vous voulez REUSSIR, VAINCRE, RETENIR DE LA VIE LE PLUS D'AVANTAGES POSSIBLE, L'INSTITUT ORIENTAL de PSYCHOLOGIE vous aidera et pour cela vous servira de propagande distribuant gratuitement 25,000 exemplaires de son ouvrage LE DEVELOPPEMENT DES FACULTES MENTALES.

Ce livre, d'un puissant intérêt, illustré de superbes reproductions photographiques, vous montrera comment en peu de temps, sans rien changer à vos occupations habituelles, vous pouvez développer votre VOLONTÉ, votre MEMOIRE, CORRIGER LES MAUVAISES HABITUDES que vous pouvez avoir, et acquérir le POUVOIR MAGNETIQUE qui vous permettra d'IMPOSER VOTRE VOLONTÉ, même à distance.

Des milliers de personnes sans distinction de condition sociale, d'âge, de sexe, y sont parvenues; suivez donc sur exemple et pour cela découpez le bulletin suivant et écrivez tout de suite même à l'INSTITUT ORIENTAL de PSYCHOLOGIE (Dépt. 101-17, 36 ter, rue de la Tour d'Auvergne, à PARIS (IX)) en ajoutant si vous le voulez bien, 15 francs en timbres-poste pour couvrir les frais de correspondance et de port.

A RECEVOIR GRATUITEMENT et sans ENGAGEMENT DE MA PART, votre ouvrage: DEVELOPPEMENT DES FACULTES MENTALES. 101-17.

Nom..... Prénom..... Rue..... No..... à..... Départ..... Indiquer si vous êtes Madame, Mlle ou Monsieur.

il me fit escalader les nuages jusqu'au septième ciel.

Cependant tout en vantant mes qualités, Gustave ne cessait de presser dans ses bras la taille de Colombine. Colombine, de son côté, se faisait toute petite en s'appuyant sur mon Gustave.

A la fin, Gustave entraîna sa danseuse à l'écart et, le traître voulut lui prendre un baiser. Colombine qui n'était pas trop farouche accepta. Le baiser fut assez long, trop long même, puis, après, Colombine enleva son masque et Gustave reconnut... mon frère.

Tout se termina très bien et Gustave m'est revenu de ce bal complètement gaéri, transformé, il ne flirte plus maintenant qu'avec moi.

Nous devons nous marier le mois prochain et je serai très heureuse en ménage, car j'ai guéri mon mari avant notre mariage. C'eût peut-être été plus difficile après ?

UN SENATEUR DISTRAIT

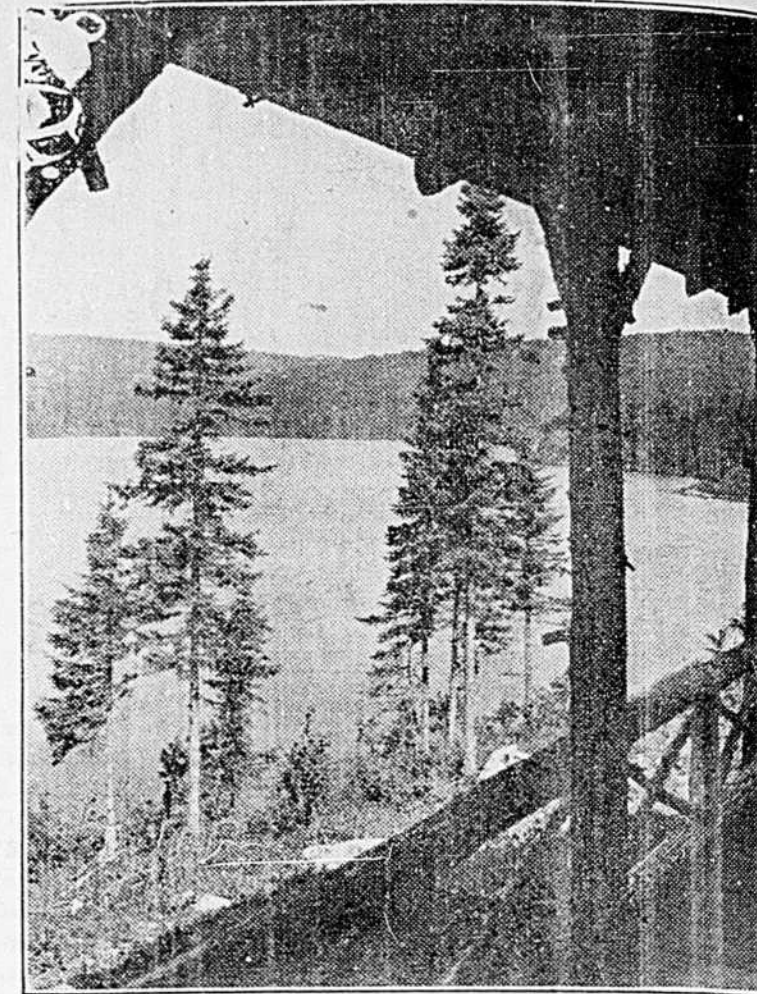
Un sénateur s'était rendu dans un ministère. Il demande audience et attendant son tour, garde son chapeau sur la tête par crainte des courants d'air.

Soudain, l'huissier l'appelle. Le sénateur se précipite et avisant sur la table un chapeau s'en saisit et entre ainsi dans le cabinet du ministre un chapeau sur la tête et un autre à la main.

Au sourire amusé du ministre, il s'aperçut de sa distraction et s'en tira d'ailleurs assez spirituellement:

— En effet, c'est beaucoup trop de deux chapeaux pour si peu de cervelle.

— Le crayon, seul, peut être payé sur la mine...



LA MAISON

— Je ne fume pas, disait un monsieur. Quelle économie! Vous ne savez pas qu'en vingt ans, vous pouvez, si vous supprimez les dépenses occasionnées pour l'achat du tabac, réaliser de quoi bâtir une maison!

— Et vous ne fumez pas depuis combien de temps?

— Depuis vingt-cinq ans!

— Et où est votre maison?

— Je n'en ai point, dit l'homme.

Vous avez encore le temps de prendre une décision et de faire le magnifique voyage qu'organise cette Association Chorale. Le départ est fixé à dimanche prochain, le 26 courant, à 2 heures de l'après-midi (heure avancée). L'illustration ci-haut nous montre le "camp de pêche" à Tadoussac où s'arrêtera, au cours du voyage, le splendide vapeur "QUEBEC" de la Canada Steamship Lines. Il reste encore de bonnes cabines extérieures sur tous les ponts. Adressez-vous immédiatement à Larivière Inc., 3715 Blvd. Saint-Laurent, Montréal, Tél. L'Ancester 8141; le soir: BELair 3917.

Pour qui recherche la qualité

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

Magasin Indépendant Victoria
Henri Gareau
St-Faustin Station

Spéciaux du 27 juin au 2 juillet

POUR DU COMPTANT

SUCRE GRANULE	4.80	CORN FLAKES Sugar	24c
100 lbs pour		Crisp 3 pour	
SUCRE GRANULE	49c	PEANUTS	24c
10 lbs pour		3 lbs pour	
CASSONADE	4.60	BISCUITS, Valeur de 10c. à	24c
100 lbs pour		12c. 3 lbs pour	
BEURRE DE BEURRIERIE	19c	ANANAS Singapores	24c
La lb.		2 boîtes pour	
SAUMON ROSE 1 lb.	24c	SEL FIN sacs 2 lbs	24c
3 boîtes pour		4 sacs pour	
SARDINES Brunswick	24c	SON	1.05
5 boîtes pour		Pour	
HARENGS dans sauce aux	24c	GRU ROUGE	1.10
tomates 2 pour		Pour	
PECHES Victoria	24c	GRU BLANC 1er choix	1.35
Pour		FLEUR A PAIN	2.30
THE NOIR ou VERT Victor	24c	Pour	
tor à 1/2 lb. Pour		GROS SEL sacs 100 lbs	1.25
POIS VERTS Standard	24c	Très spécial	
3 boîtes pour		Il est bien entendu que ces prix sont	
MARMELADE ORANGE	24c	pour du COMPTANT seulement.	
Pot 40 onces Pour			

Hollandais jusqu'à la dernière goutte et décadent différent des autres.



Bouteille de 10 onces

\$1.20

Vendu aussi en

bouteilles de

26 onces \$2.85

de 40 onces \$4.25

GIN de KUYPER

N'acceptez pas de succédané.

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1693

ROTTERDAM - HOLLANDE

RADIATEURS éprouvés... gratuitement

PRÉPAREZ-VOUS POUR VOS RANDONNÉES D'ÉTÉ ECONOMISEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Radiateurs parfaits, faits au Canada

Si votre radiateur est brisé ou bossé, ou rempli de mètres étrangers et ne fonctionne pas bien, confiez-le nous, nous vous le livrerons en parfaite condition.

CARROSSERIES et CARDI-BOUE FAITS et REPARÉS SOUDURE, PEINTURE AU DUCO. SIMONNE COUVERTURES D'AUTOS FAITES SUR COMMANDE

Nos 20 années d'expérience sont votre garantie

Detroit Radiator Co. Ltd.

361, Ontario ouest, près Bleury
HARbour 6766 Montréal

'TI PIT LE CHÉTIF

PAR EDDY PRÉVOST



CHRONIQUE

MON JOURNAL...

Ce titre sonne bien la Conventine que je ne sens plus... La femme d'une autre époque qui vivait d'une vie intérieure intense, concentrant sa pensée chaque soir sur les événements qui devaient déjà du passé à mesure que les heures fuyaient. De nos jours, l'activité fébrile des mondaines et des sportives laisse peu de loisir à l'absorbante méditation, aux retours sur soi-même.

J'extrais donc quelques notes jetées au hasard des impressions reçues, à l'adresse d'une amie retirée momentanément de la vie de "chez nous", et que les nouvelles d'une payse rapprocheront de la terre laurentienne.

Lundi le 16 juin: Matinée de travail aux Archives municipales. En ce moment je fais la classification de contrats de mariage et de testaments anciens. Je rencontre de vieux parchemins datant de 1796, 1801, 1826, etc. Ils portent les signatures des rois de tant de braves gens qui commencent au temps jadis les tendres émois des promesses échangées en vue des "futures épousailles". La simplicité des formules se marie avec la nomenclature des dons frustes offerts. Je note au passage: "En vue du futur mariage, les parents donneront à leur fille un lit de plume avec traversin en couil, une bache à pain, un rouet, deux chaises, une moutonne, une vache de 6 ans, une poêle à frire, six gobelets de faïence et un ber".

C'est à faire rêver sur l'héroïsme de ces humbles paysannes, mais, je ne sache pas qu'une seule fiancée moderne accepterait pour son "Chest Box" ce trousseau "ancien modèle". Et pourtant, il y en eut plusieurs de celles qui apposèrent leur croix en guise de signature sur de tels contrats qui commencent la joie véritable des humbles et des courageux. La vie ne

vaut que par ce qu'elle coûte d'efforts, de luttas et de sacrifices dans l'amour.

A l'heure du déjeuner, je connus l'anxiété de l'attente au guichet des postes. Une lettre désirée, quelques journaux et des revues sont le menu bagage que j'emporte dans mon "home" pour ajouter au charme de mes heures libres. A ce propos, ma chère amie, il faudra songer à la joie qui éclatera ma vie en vous lisant.

Durant l'après-midi, après les heures absorbantes de travail intellectuel, je me délassais dans mon jardin. Je remuait les haricots, je repiquais des plants de reines-marguerites, promesses de gais coloris en septembre, quand tout prendra des tons de rouille, de déjà fini... Et dans le soir qui tombe lourdement après ces jours de harassante chaleur, je retrouvais dans l'harmonie reposante de l'heure tous mes souvenirs anciens qui afflèrent à ma mémoire. Avec une autre amie très chère, qui reprend sa jeunesse envolée au pays où elle l'a vécue autrefois insouciant et heureuse, je cause du Passé...

Mardi et mercredi, jours uniformes dans la routine du travail incessant soit au journal, soit aux archives, ou au Palais. Sauf — oui, j'y pense — une lourdeur d'âme à cause d'une nouvelle pénible qui enraye la vie d'un ami... Les vies de femmes sont parfois douloureuses sous le sourire et le masque, mais qu'est-ce à dire de l'écrasement moral d'une vie d'homme...

Jeuvi: — Les échos d'une arrestation à Sainte-Adèle me parvenaient par l'épilogue du drame en cour de magistrat: Condamnation des trois inculpés aux Assises Criminelles... C'est qu'on a joué du couteau dans ce ravissant coin des Laurentides. Il m'eut paru si naturel, vivant dans ce merveilleux décor, au milieu d'une nature enchantée, que l'on passât sa vie à aimer en rêvant d'aimer plus

encore... Mais la politique engendre des haines fratricides, et le précepte de charité n'a que faire entre un bon rouge et un bleu convaincu.

Samedi: — Durant la matinée, ce fut la collation des diplômés à l'école normale, sous la présidence de l'honorable secrétaire de la province. Dans une atmosphère de succès et de triomphes, s'élevèrent des chants d'adieu: "Nous te quittons, mais le passé t'habite, ô ma chère maison"....

Mon métier de journaliste m'impose parfois des tâches pénibles, et c'en fut une à coup sûr, par cette chaleur accablante d'assister durant l'après-midi à une seconde distribution des prix: "Bis repetita placent" n'est pas, je l'avoue, un axiome véridique en l'occurrence.

Les hommes religieux me savent trop franche pour ne pas me pardonner cet aveu, car elles connaissent l'attachement profond et reconnaissant que je leur garde par delà les années. Mais, "ça beau être beau vrai", comme disait mon grosse dame en sortant de la salle de réception, "c'est long et long vrai" que je lui faisais écho en sourdine. Les fêtes au pensionnat sont toujours marquées au point de la plus parfaite exécution musicale et vocale. La réception des bonnes religieuses est des plus chaleureuses. En somme c'est toujours fête de l'esprit et du cœur. Il ne faudrait pas tout de même entraver le charme par des lectures monotones et des monologues à n'en plus finir, ils sont l'ombre obscurcissante au joli tableau.

Aujourd'hui, dimanche, jour du grand repos dominical. Je griffonne, en écoutant la babillonne gentille de ma Tante-Petite qui reçoit à la dinette. "De l'orangeade, des gâteaux et du sucre à la crème que Maman m'a fait, dis Claire, ça va être bon, hein?" Et Claire, qui en est colosse pour ses six ans, des joues roses et une frimousse de fillette qui ne s'en fait pas, de répliquer: "Oui, c'est p'tête bon, mais moi j'ai faim de bananes". — Lucie, 9 ans, est la plus sage et ordonne la table selon les règles de la bienséance, quand M. Dé-dé entre en coup de vent. Il porte ses 9 ans comme un gaillard de 12 ans, il a une force physique qui domine la grâce enfantine des fillettes. En maître qu'il se fait et qu'il sera demain, il préside dans le fauteuil à la table du festin en s'écriant: "J'suis le père et c'est moi qui vous servirai". Et Claire de lui répondre: C'est comme une famille où la mère serait morte et que les enfants n'auraient plus qu'un père. On va manger pareil, hein?"

Je suis glacée de saisissement. C'est donc bien peu, pour l'enfance heureuse et insoucillante, que le départ d'une maman!...

MARYSE

SOINS DE BEAUTE

Les dixirs sont plutôt des cosmétiques plus ou moins agréables. En somme, dit le "Larousse Médical", une hygiène presque idéale de la bouche consisterait à laver cet organe après chaque repas et à faire matin et soir un brossage soigneux des dents, au moyen d'une brosse suffisamment dure et renouvelée souvent. Le matin on pourrait se servir d'une poudre dans le genre de la suivante qui répond à toutes les indications:

Carbonate de strontiane précipité, 40 gr. Craie préparée 10 gr. Savon magnésien 10 gr. Tanin 5 gr. Essence de badiane et de menthe 12 gouttes. Laque carminée 0 gr. 20.

Le meilleur liquide à employer en même temps serait un mélange de cinq parties d'eau bouillie et d'une partie oxygénée neutre à 12 volumes, auquel on pourrait ajouter quelques gouttes d'un élixir dentifrice pour aromatiser.

SOINS AUX CHEVEUX

Pour aider la croissance des cheveux, il convient des les frictionner lentement, raie par raie avec une brosse demi dure imbibée d'un liquide tonique.

Le docteur Sabouraud indique comme type, la préparation ci-dessous, mais qui varie suivant les personnes: Alcool à 90 degrés 25 gr. Ether officinal, Alcoolat de lavande 25 gr. Eau 50 gr. Pour dissoudre: Chlorhydrate de pilocarpine 0 gr 25. Ammoniaque liquide 4 gr.

On peut appliquer cette lotion avec les doigts, en massant le cuir chevelu. Il est inutile et nuisible de brûler ou de couper l'extrémité des cheveux.

JUGEMENT

IMPORTANT

Nous croyons utile de publier le jugement rendu le 15 juin 1932 par l'honorable juge Louis Coderre dans la cause de La Corporation de Sainte-Anne des Plaines vs Damase Gauthier:

La Cour, après avoir entendu les parties par leur procureur respectif sur l'action en revendication accompagnée de saisie de la dite corporation et sur la contestation d'icelle principale et supplémentaire du défendeur, Damase Gauthier, examiné le dossier et les pièces produites, entendu les témoins et sur le tout délibéré:

Considérant qu'il n'est pas douteux que le 2 février 1931, avant la session tenue ce jour-là par le conseil de la demanderesse, le défendeur fut secrétaire-trésorier de la corporation demanderesse et que, comme tel, il fut proposé à la garde des livres et archives de cette dernière, soit des objets saisis revendiqués en vertu du bref émis en cette cause (art. 147 m);

Considérant que le 6 mars 1931, date de l'émission du dit bref de saisie-revendication, le défendeur ne pouvait être dépossédé de cette garde par la corporation demanderesse, à moins que dans l'intervalle il eut cessé d'être le secrétaire-trésorier de la corporation demanderesse.

Considérant que la demanderesse soumet que les deux résolutions de son conseil, du 2 et du 10 de février respectivement, ont eu pour effet légal d'enlever au défendeur sa charge de secrétaire-trésorier et de lui donner un successeur dans la personne de Léopold Charbonneau, et que partant le dit défendeur était tenu, dans les huit jours qui ont suivi une mise en demeure faite à cette fin, le 23 février 1931, par le maire de la corporation demanderesse, de remettre les dits livres et archives, soit au maire, soit au dit Léopold Charbonneau;

Considérant que le procès-verbal de la session du 2 février 1931, dans cette partie qui se rapporte à la présente, se lit textuellement comme suit, (nous omettons ce passage qui serait trop long.)

Le secrétaire refuse d'acquiescer à cette résolution et déclare qu'il reste en fonctions comme secrétaire-trésorier jusqu'à ce qu'il soit légalement destitué, et aux mêmes conditions qu'avant.

Considérant que le conseil de la demanderesse n'avait pas le pouvoir de fixer, pour l'année qui commençait, les honoraires de son secrétaire-trésorier au moyen d'une simple résolution; qu'elle aurait dû procéder à ce faire au moyen d'un règlement (art. 146 et 391, par 4 e. m.)

Considérant qu'en agissant de la sorte le dit conseil a excédé ses pouvoirs et que, partant la dite résolution est nulle de nullité absolue, n'a jamais eu d'existence légale, n'a pu avoir et n'a pas eu d'effet juridique.

Considérant que le défendeur n'était pas tenu à prendre l'action directe pour faire déclarer nulle une résolution nulle de plein droit.

Considérant qu'il est faux en droit de prétendre que le refus du défendeur d'accepter une proposition sans existence légale équivalait à sa démission.

Considérant que le conseil de la demanderesse n'a jamais donné directement un vote de destitution du défendeur.

Considérant que le procès-verbal de la résolution du 10 février 1931 se lit textuellement comme suit (nous omettons...)

Considérant que la destitution du secrétaire-trésorier Gauthier ne saurait résulter implicitement de l'adoption par le conseil de la demanderesse de la résolution du 10 février 1931 nommant secrétaire-trésorier: le dit Léopold Charbonneau.

Considérant que, en effet, de par l'article 148 e.m. tel qu'amendé par la loi 20 Georges V, chapitre 103, art. 5, pour que cette résolution du 10 fév. 1931, ait eu cette conséquence, il aurait fallu qu'elle fût votée par quatre au moins des conseillers municipaux formant quorum du conseil de la corporation demanderesse.

Considérant que, à la suite et en vertu de cette dernière résolution, le maire de la corporation demanderesse fit signifier au défendeur, le 23 de fév. 1931, l'avis prévu par l'art. 139 e.m., lui intimant d'avoir, sous huit

jours du d.t 23 fév., à remettre à lui-même ou au dit Léopold Charbonneau tous les deniers, effets, livres, objets, papiers, insignes, documents et archives ressortissant à la charge de secrétaire-trésorier de la corporation demanderesse, et que la présente action est la meilleure preuve que le défendeur refuse d'obtempérer à cet ordre du maire.

Considérant que le défendeur a conservé cette attitude dans son plaidoyer produit en cette cause et que, si au cours du procès, il a livré les dits livres, etc., le dossier fait voir que cela fut fait forcément, sous la menace de la contrainte par corps pour mépris de cour.

Considérant que, d'après la loi (art. 150), le défendeur est sensé avoir exercé sa fonction de secrétaire-trésorier, même depuis l'institution de la présente action, puisque le 4 mai 1931, lors de la session du conseil de la demanderesse tenue ce jour-là, c'est même le dit Paul-Emile Duval qui agissait comme secrétaire en sa qualité de secrétaire-trésorier adjoint nommé par le défendeur (art. 150 e. m.)

Considérant que le tribunal saisi du fond du litige, a le pouvoir de réformer, s'il y a lieu, les jugements interlocutoires ou possessoires qui ont été rendus en cette cause de même qu'il a le pouvoir et le devoir d'ordonner par le jugement final à l'occasion des dépens qui ont été réservés par les dits jugements.

Considérant qu'il n'y a pas lieu de réviser le jugement rendu le 21 mai 1931 sur la motion pour possession provisoire des livres et archives de la demanderesse.

Considérant que le jugement rendu le 28 mai 1931 sur la motion de la demanderesse pour permission à l'huissier instrumentant de prendre possession, lui-même, des dits livres et archives, doit être réformé, mais seulement quant à ce qui regarde l'attribution des frais qui, dans l'occurrence, auraient dû être aussi réservés à l'adjudication du tribunal saisi du procès.

Pour tous ces motifs:
Rejette la demande de révision faite par le défendeur du jugement rendu le 21 mai 1931;
Revise le jugement rendu le 28 mai 1931, mais en autant seulement qu'il lui supporte les dépens par le défendeur et, procédant à rendre le jugement qui aurait dû être rendu sur la dite motion, accorde cette motion, dépens réservés.

Débute le demandeur de son action et maintient le plaidoyer du défendeur.

Déclare illégaux et nul le bref de saisie-revendication émis en cette cause, de même que la saisie-revendication pratiquée en icelle.

Casse à toutes fins que de droit le dit bref et toutes les procédures faites sur icelui, le tout avec dépens contre la demanderesse, composant les dépens des deux motions sus-dites.
LOUIS CODERRE,
Juge Cour Supérieure

CONSEILS D'UNE MAMAN

Une américaine Mme Littledale, s'exprime comme suit, dans une édition du "Parents Magazine".

Pour éviter à votre enfant le sort du petit Lindbergh:

1. — Apprenez à votre enfant à dire son nom, le numéro de votre demeure, à dire quelle ville, quel comté, quelle province il habite.

2. — Montrez-lui à "signaler" et à parler au téléphone. Faites-lui retenir votre numéro d'appel.

3. — Faites-lui comprendre qu'il ne doit jamais, sans votre permission, accepter d'un étranger une invitation à faire une promenade, même si l'individu offre des bonbons et des sous.

4. — Ne jamais menacer votre enfant d'un "enlèvement" quand il est maussade.

5. — Ne point lui faire peur de la police. Lui dire plutôt que l'agent est son ami.

6. — Enseigner aux enfants la prudence et non la crainte.

Le conseil est d'une douloureuse actualité. Et pour éviter à leurs enfants le sort du jeune Morrow-Lindbergh les plus grandes précautions s'imposent.

"Le Droit"

LES BONNES RECETTES

CREME D'ASPERGES

Pour 10 personnes — Dans une casserole à fond épais, mettez une tasse de beurre; lorsqu'il est fondu ajoutez une tasse de farine, laissez cuire pendant quelques minutes en faisant bien attention de ne pas laisser colorer la farine.

Ouvrez une grande boîte d'asperges, coupez les pointes et mettez-les de côté, car elles vous serviront à faire la garniture de votre potage.

Faites bouillir deux pintes de bon bouillon et placez vos queues d'asperges dans un linge, ensuite donnez de la consistance à votre potage à l'aide d'une cuillerée de beurre frais et une demi-pinte de crème.

Assaisonnez, jetez vos pointes d'asperges dans votre potage au moment de servir.

Le potage doit être servi très chaud.

LAITUES FARCIES

Quatre laitues, mie de pain, lait, œuf, sel, jus de rôti.

Faites blanchir les laitues; préparez, d'autre part, une farce avec de la mie de pain trempée dans du lait, un œuf battu et du sel, mettez un peu de cette farce entre chaque feuille de laitue dont vous réunirez les extrémités avec un fil; placez ces laitues dans une casserole, soit avec un peu de graisse, soit avec un peu de beurre soit — ce qui est préférable — avec un peu de beurre.

CROQUETTES DE VEAU

Un reste de rôti de veau — gras ou maigre — beurre, de x cuillerées à soupe de farine, bouillon, poivre, muscade, jus de citron, champignons, un blanc d'œuf, mie de pain.

Coupez en dés un reste de rôti de veau. Mettez un morceau de beurre frais dans une casserole, deux cuillerées à soupe de farine; ajoutez du bouillon pour faire une bouillie épaisse; mettez-y poivre, muscade, jus de citron, champignons coupés et la viande. Versez le tout dans une terrine pour le refroidir. Prenez des morceaux de la grosseur d'un bouchon, passez au blanc d'œuf et à la mie de pain, faites de belle couleur.

CREPES NORMANDES

Préparez une pâte avec 2 tasses de farine, quatre œufs, une chopine de lait, du sel, un quart de beurre fondu. Faites sauter des tranches de pommes et couvrez-les entièrement avec la pâte à crêpes. Saupoudrez légèrement de sucre avant de servir.

CREME A LA REINE

Faites bouillir et réduire de moitié une chopine de crème. Sucrez et parfumez à la fleur d'orange. Battez 6 blancs d'œufs en neige ferme. Mélangez les œufs à la crème. Saupoudrez celle-ci est un peu refroidie. Faites cuire ensuite au bain-marie.

TACHES D'EAU

Sur les planchers ou les meubles, pour enlever les taches d'eau, procédez ainsi: frottez en rond avec un tampon de linges à peine humide, badigeonnez légèrement la partie tachée avec mélange d'essence de térébenthine et d'huile de lin, frottez ensuite avec tampon de flanelle.

CONTRE LES PIQUES DE MOUSTIQUES

Lorsque vous avez été piqué, prenez un peu de cendre de cigare ou de cigarette, posez-la à l'endroit douloureux, et à l'aide d'une goutte d'eau, délayez-la en frictionnant. La douleur ne tardera pas à disparaître.

toujours frais
Depuis 1867

BISCUITS VIAU

frais
parce qu'ils sont cuits dans votre propre province

Confiez vos travaux d'électricité à un expert!
Vous éviterez ainsi les accidents qui arrivent lorsque ces travaux sont faits par des mains inexpérimentées.

Accessoires électriques, Radios, Machines à laver, Frigidaires, etc. OUVRIERS COMPETENTS
Dites-nous vos troubles électriques, nous vous donnerons les renseignements sans aucune charge.

ULRIC POIRIER
Tél. rés. 316 356, rue Labelle Tél. magasin 264

SPECIAL
En ARRIVANT à MONTREAL par CHAR ou BATEAU
Demandez au TAXI de vous conduire à
L'HOTEL GRAND UNION
748-750, Rue NOTRE-DAME Ouest
Nous payons le chauffeur (ceci gratis pour vous)
Nous vous donnerons une très bonne Chambre avec le meilleur service pour \$1.00 par jour et plus.
E. ARCHAMBAULT, GERANT.

Boutique de forge
Hervé Maisonneuve
Maréchal ferrant
Spécialité : Débossage et réparation de carrosseries et de bourrures d'automobiles
Peinture générale
Une visite est sollicitée à mon nouveau local
254, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme

Ouvrage général

POUR VOTRE BIEN-ETRE PRENEZ UN DEJEUNER AU SHREDDED WHEAT



Il vous offre nourriture et masse sous une forme digestible et agréable.

Fait au Canada avec du blé canadien
THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

ALPHONSE HAMEL
MARCHAND-TAILLEUR
HABITS FAITS SUR MESURE
Etoffes en mains à très bon marché
Nettoyage, Pressage et Réparation à prix réduits
Téléphone 240

11, Préfontaine Ouest
Ste-Agathe des Monts

Garage Granger
Spécialité : Vulcanisation des Tubes, Assortiment complet des Pneus et Tubes Firestone, Batteries Willard. Clefs de machine sur commande
Tél. 513
261 rue St-Georges
Saint-Jérôme

Les temps sont durs et l'argent rare
A cause de cet état de choses, nous avons décidé de faciliter à nos clients l'achat de leurs habits pour le printemps.
Vous trouverez chez J. E. LEDUC, votre tailleur, des habits de votre goût faits sur mesure, à des prix défiant toute compétition.
Habits sur mesure à partir de \$18.00
Aussi en mains échantillons pour HABITS faits à la manufacture
J. E. Leduc, Marchand-Tailleur
30, Ave. Legault -- Tél. 58

NOUVELLES D'AUTREFOIS

30 ANS

— La Saint-Jean-Baptiste est fêtée de façon grandiose à Saint-Jérôme.

— M. Ulrie Beauchamp, de la congrégation des pères blancs d'Afrique, est chez son père à Saint-Jérôme.

— MM. Damien Rolland, Raymond Préfontaine, J.-B. Rolland, Henri et Jean Rolland, viennent de fonder une compagnie sous le nom de "La Compagnie des Moulins du Nord". Ils possèdent de puissants pouvoirs hydrauliques à Sainte-Adèle et exploitent des manufactures de pulpe et de papier et des moulins à scie.

— Le notaire J.-E. Parent vient d'acheter le "domaine" de M. Duperrault, ancien domaine de Bellefeuille.

— Lord Strachona, souscrit \$10,000 au fonds de l'Université Laval, de Montréal.

25 ANS

— L'honorable Jean Prévoist, ministre de la colonisation a pris part aux fêtes nationales organisées à Toronto et à Windsor, Ont.

— Décès subit de M. Philippe Malouin, protonotaire du district de Québec. Il était le frère de Madame C. de Martigny, de Saint-Jérôme.

— A Sainte-Scholastique on entreprend la construction des édifices permanents sur le terrain de l'exposition.

— Un accident des plus regrettables est survenu au cours des réparations que nous faisons subir à l'édifice de L'Avenir du Nord: une poutre en fer pesant 1540 livres que l'on plaçait au plafond du rez-de-chaussée s'est écroulée, écrasant le bras droit de M. Ferdinand Lachance. Le Dr Henri Prévoist dut lui amputer le bras.

20 ANS

— Le 25 juin aura lieu à Québec, la cérémonie du dévoilement du monument élevé à la mémoire d'Honoré Mercier.

— La délégation du gouvernement canadien en Angleterre, se compose de l'honorable M. Borden, de l'honorable M. Hazen, de l'honorable M. Doherty et de l'honorable M. Pelletier. Ces honorables ministres s'en vont à Londres consulter l'amirauté britannique au sujet de l'établissement

ment de notre marine de guerre.

— M. Joseph Bégin, propriétaire de La Croix, de Montréal, a été condamné à payer \$3,000, de dommages et les frais d'une action que lui avait intentée Mme Morin, fille de l'ex-abbé Chéniquy, pour libelle.

— La pétition d'élection de Samuel Fautoux vs J.-A.-C. Ethier et Henri Langlois a été renvoyée, par les juges Robitoux et Laurendeau.

Le bulletin de présentation déposé entre les mains de l'officier rapporteur par G.-André Fautoux ne pouvant être reconnu valable en loi, n'étant pas nommé candidat par vingt-cinq électeurs.

— Les commissaires d'écoles ont conclu avec les frères des Ecoles Chrétiennes un contrat qui donne aux frères la propriété actuelle où est construit le collège, plus un bonus de \$24,000. En retour les frères construisent une annexe d'au moins \$50,000, et des réparations au coût de \$4,000.

— Mlle Françoise Simard, fille de M. Pierre Simard a subi avec distinction ses examens de piano au conservatoire national de Montréal.

— Un incendie menace de destruction le village de Sainte-Scholastique. Les pertes s'élèvent à environ \$40,000.

15 ANS

— Le gouvernement vient de nommer deux nouveaux sénateurs, ce sont MM. E.-A. Plante, de Nanaimo et L.-W. Shatford Hedley, de la Colombie-Britannique.

— M. Lucien Giraldeau, élève de 8ème année a obtenu le diplôme du collège commercial de Saint-Jérôme avec une moyenne de 88% et M. Albert Cameron 83% écrivant au dactylographe 60 mots à la minute.

— A Valleyfield l'épouse de M. Jacques Malouin a donné le jour à un fils, baptisé sous les prénoms: Joseph-Octave-Philippe. M. et Mme Jacques Villeneuve, grands-parents du nouveau-né furent le parrain et la marraine.

— Durant le mois de juin, le nombre des volontaires qui ont été recrutés pour les forces expéditionnaires canadiennes se chiffrent à 5,750. Le grand total de l'enrôlement depuis le début de la guerre est de 423,858.

— Le lieutenant Alexandre Laviolette, porté disparu depuis le 9 avril, a été trouvé mort sur champ de bataille le 15 avril, telle est la communication que le major Ewing C.M. vient de faire parvenir à Mme Dumont-Laviolette.

OBSEQUES DE M. C.-E. LAFLAMME

— Dans l'église paroissiale de Saint-Jérôme, le 8 juin dernier à 10h15, au milieu d'une foule considérable de parents, d'amis et de citoyens de Saint-Jérôme et d'ailleurs, eurent lieu les funérailles de M. Charles-Elie Laflamme, industriel et pendant cinquante ans marchand de Saint-Jérôme.

Le défunt laisse un frère, Elisée Laflamme, et de nombreux neveux et nièces. La levée du corps fut faite par le curé de la paroisse, Rév. J.-C. Geoffron et le service fut chanté par le neveu du défunt, Rév. P.C.R. Desnoyers, curé de Saint-Aimé de Richelieu, assisté des abbés Robillard et Desjardins, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Alfred Desnoyers, Ovide Desnoyers, Fred. Laflamme, R. Castonguay, Chs.-Ed. Laflamme et Aldérie Labelle, tous neveux du défunt.

Dans le cortège, on remarquait: Docteurs Alfred Cherrier, Maire, M. A. Bélanger, J.-Guillaume Latour, J.-R. Brais, Bruno Rochon, L.-R. Vézina; Avocats: Hon. W.-B. Nantel, J.-V. Léonard, Gustave Léonard; MM. J. Gauthier, O. Maurice, E. Longpré, E. Grenier, H. Chartrand, Jean Simard, A. Filiatrault, G.-A. Leclerc, E. Cousineau, J.-E. Rainville, E. Dorion, H. Beaudry, H. Daoust, R. Lalonde, O. Légaré, M. Beauchamp, A. Labelle, Rosaire Gauthier, L.-P. Carignan, Odille Millette, A. Rouleau, F. Millette, Grég. Grant, Léo Guay, Nap. Valiquette, A. Lepage, R. Rochon, P. Deroche, Jos. Paquette, Arsène Brière, F. Allaire, J. Cadieux, M. Longpré, A. Beauchamp, M. Longpré, A. Beauchamp, Jos. Filion, Jos. Maisonneuve, C. Picher, Alp. Lafrance, Alfred Lorrain, Z. Guénette, E. Potvin, Ludger Danis Henri Forget, A. S. Piedaloue, Hor. Lauzon, Alf. Boivin, Albert Beauséjour, Camille Lorrain, Léo Morin, Lucien Beaudry, Emile Deroche, Pacifique Forget, Delphis Laliberté fils, J.-E. Ledue, Louis Lauzon, Jérémie Go-

10 ANS

— L'honorable Athanase David, célébrera le 24 juin le 40ème anniversaire de sa naissance.

— Réunion mensuelle du Cercle des Fermiers sous la présidence de M. le curé et de M. le Dr A. Désilets, b.s.a. de l'université Laval de Québec, fondateur et directeur des cercles de Fermiers de la province de Québec.

— M. Jean-Chs. Marchand, vient de subir avec succès, au collège de Sainte-Thérèse son baccalauréat en lettres.

— Vingt-cinquième anniversaire du mariage de M. et Mme J.-E. Ledue, de Saint-Jérôme.

— Tous les délégués à Gènes, à l'exception de M. Loyd Georges, du représentant de la Bulgarie et d'un des délégués japonais, se sont servis de la langue française.

— A la bourse de Moscou, les cours du mark ne font que monter, et il a été exigé jusqu'à 23,000 à 25,000 roubles pour un mark dans des opérations non-officielles.

5 ANS

— Louis Dantin publie une nouvelle intitulée: "Le Printemps" dans L'Avenir du Nord.

— Charles A. Lindbergh a rejeté l'offre de riches citoyens de Philadelphie de souscrire une fondation de \$2,000,000, au profit de l'aviateur.

— Le règlement accordant une exemption de taxes à la Cie de Construction de Sainte-Agathe et à la manufacture J.-A. Paré ainsi que le règlement d'emprunt d'une somme de \$130,000 pour consolider la dette flottante, ont été ratifiés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

— Le gouvernement provincial vient de décréter que la route conduisant de Mont-Laurier à Ferme-Neuve sera gravellée sur les deux côtés de la Rivière à La Lièvre.

— M. Zotique Filion, jeune étudiant de 19 ans, en repos dans sa famille à Saint-Jovite, s'est noyé dans la lac Maskinongé. Son compagnon M. Jos. Cyr, parvint à se sauver.

dard, Hornisdas Lemieux, Pacifique Potvin, Rodrigue Boivin, Philodard Bastien, Charles Saint-Michel, Albert Thinel, Alphonse Lorrain, Delphis Sauriol, Albert Lauzon, Jacques Leclair, L.-P. Carignan, Camille Forget, Conrad Bourbeau, Jos. Beauchamp, Charles Paquette, Gaspard Allaire, Delphis Desjardins, Eugène Saint-Vincent, Emile Labelle, Paul Limoges, Armand Parent, José Limoges, Fabien Richer, Jérôme Plouffe, Xavier Plouffe, Noé Forget, Paul Pauzé, Edgard Beauchamp, Wilfrid Brière, A. Boyer, O. Quenneville, J.-D. Grenier, H. Ratelle, Joseph Leblanc, A. Labelle, A. Blondin, Mélaspie Filion, Pierre Jérôme, Dame Vve V. Lafrance, F. Forget, E.-C. Fournier, Raoul Villeneuve, H. Delorme, J.-H. Boudreau, E. Pilon, F. Thibault, H. Dugois, A. Foucault, O. Berthiaume, L. Mesnard, S. Guénette, M. Cyr, R. Prud'homme, H. Cousineau, R. Roberge, Wilbrod Garneau, J.-B. Brunet, Moïse Labelle, Louis Prud'homme, N. Cadieux, W. Brière, J. Beaudry, A. Piché, G. Valiquette, D. D. Gauthier, J.-G. Gauthier, H. Dion, B. Vinet, M. Bélanger, P. Bélanger, A. Charbonneau, d'Assise Desjardins, M. Boivin, J. Dupont, D. Picard, A. Piché, L. Filion, P. Léveillé, P. Nantel, D. Boivin, J.-V. Raibois, J. Racine, M. Grand-Maison, F. H. Rouleau, Alfred Labelle, Jos. Lemay, L.-C. Taillon, Léo Beauchamp, Armand Desjardins, Armand Bertrand, Albert Laflamme, Antoine Laflamme, Lucien Michon, Henri Poirier, C.-E. Labelle, L.-P. Richer, John George, Gustave Tassé, J.-B. Castonguay, Benoit Castonguay, Zéphir Castonguay, Marc Labelle, Laurent Laflamme, Alphonse Clément, H. Thétraut, Lucien Laflamme, Joseph Laflamme, Paul Laflamme, J.-L. Desnoyers, G.-H. Chabot, Honoré Laflamme, J.-B. Primeau, P. Saint-Vincent, O. Gingras, A. Goehene, P. Castonguay, S. Lorrain, C.-J. Teasdale, A. Desjardins, S. Desormeaux, Léo Joli, E. Brouillette, Y. Carrière, T. Duperron, N. Bessette, J. Lamoureux, Léon Labonté, H. Doré, A. Clairmont, E. Huot, J. Beauchamp, C. Paquette.

UNE FAMILLE DE TALENTS

— Qu'est-ce que fait donc cette famille pour vivre.

— La femme écrit des vers que personne ne lira, la jeune fille fait des tableaux que personne n'achètera, le fils compose des pièces qui n'ont aucun théâtre ne jouera.

— Et le père ?

— Le père fait des chèques que personne ne pourra jamais retirer.

— Offrandes de Messes, Fleurs et Bouquets spirituels: — Mme Euchariste Laflamme, Mlle Béatrice Laflamme, Famille Rodrigue Castonguay, Famille Aldérie Labelle, Mme Léon de Foy, M. et Mme B. Vinet, M. Chs.-Edouard Labelle, Dr et Mme M. O. Bélanger, M. et Mme Zéphir Castonguay, Les Forestiers Catholiques, Cour de Saint-Jérôme, Mme S.-G. Laviolette, Famille Alfred Desnoyers, Docteur J.-G. Latour, Notaire J.-V. Léonard, Les Membres du cercle Saint-Antoine de Saint-Jérôme, Un groupe d'anciens employés de M. C.-E. Laflamme, M. Gustave Tassé, Famille Charles Lorrain et Fils, La Brasserie Molson, Famille Frédéric Laflamme, M. et Mme Alphonse Clément, Famille Arthur Chartre, M. et Mme A. Beaudet, Mlle Gabrielle Chartre, M. et Mme P. Seguin, Les Membres du Conseil Municipal de la ville de Saint-Jérôme, Mme Alfred Vian, M. et Mme René Lemay, Famille F. Paiement.

Sympathies: — Rév. J.-C. Geoffron, curé, honorable W.-B. Nantel,

SAINTE-SOPHIE

— Un de nos plus estimables concitoyens, M. Zotique Lamarche, est décédé le dimanche 12 juin, à l'âge de 86 ans. Il demeurait à Sainte-Sophie depuis 55 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Zéphirina Ballen, ses fils Olivier, Noé et Edouard, deux filles, Mmes Jos. Renaud et Geo. Breen, et 36 petits-enfants; deux sœurs, Mmes M. Jetté et P. Gagnon, et deux frères.

Le service fut chanté par M. l'abbé Robert, curé. La chorale de Sainte-Sophie, aidée de quelques chanteurs de Saint-Lin, a rendu la messe des morts de Perrault.

Les funérailles furent des plus imposantes. Toutes les familles de la paroisse y étaient représentées. On remarquait en outre: de Montréal, MM. O. Lamarche, L. Jetté, O. Vidal, Mme J. Gagnon, O. Vidal; de Saint-Jérôme: M. et Mme A. Laflamme, M. Deblois et Mlle Forget, du ministère de l'agriculture; de Saint-Lin; le notaire Noisieux et les membres de la chorale, M. et Mme Gariépy, H. Gariépy, J. Brisson, Paul Archambault, et autres.

L'Avenir du Nord offre à la famille l'éprouvée ses plus sincères sympathies.

La famille Lamarche remercie tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie.

STE-MONIQUE

— La semaine dernière, M. et Mme Rodrigue Rhéaume, MM. O. Rhéaume, Ligouri Leroux et Emmanuel Rhéaume, ont accompli un voyage dans le Nord. Après avoir visité les principaux endroits sur le parcours de la route Montréal-Mont-Laurier, ils se sont rendus jusqu'à Sainte-Anne-du-Lac. Là ils visitèrent quelques parents, et sont revenus enchantés de leur longue randonnée. Ils apprécient l'œuvre du ministère de la voirie qui, en construisant des routes excellentes, favorise les voyages et accroît le nombre des touristes.

— Mlle Anita Desjardins, de Sainte-Sophie, éta't de passage chez M. Osear Rhéaume.

DECLARATION

— C'est une femme comme vous, douce, bonne, intelligente, agréable, que je voudrais comme...

— Oh! mais, monsieur, je ne suis pas libre, j'ai même une grande fille...

— ... comme belle-mère!

thie, soit par offrandes de messes, visites et assistance aux funérailles.



Siège social

MONTRÉAL

Avant tout... SÉCURITÉ

Etablie dans toutes les cités et les villes importantes du Dominion, la Banque de Montréal est la gardienne fidèle et sûre de l'épargne canadienne depuis des générations.

Au cours des 115 années de son histoire, la sécurité a été le mot d'ordre, et la modération et la prudence, le principe dirigeant des administrateurs de la Banque.

Les clients de chacune des six cents et quelques succursales de la Banque ont la satisfaction de savoir que, pour la protection de leurs dépôts, leur propre succursale dispose de toutes les ressources de l'institution.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'actif dépasse \$750,000,000

Succursale de St. Jérôme: J. V. RABOIN, Gérant
Succursale de Ste. Thérèse: G. E. Wurtelle, Gérant
M. L. WALSH, Gérant Succursale de Ste. Agathe des Monts:
Succursale de St. Jovite: J. O. R. MARCHAND, Gérant

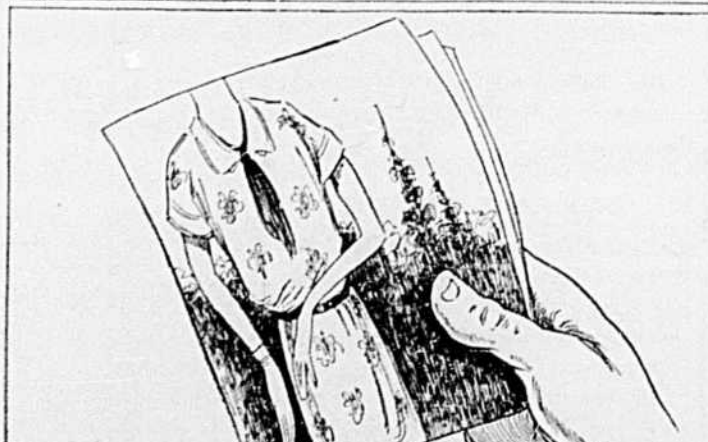
T'a'pas ?



Tas pas déjà eu une petite discussion avec la femme au sujet de la façon de se prendre pour poser une photo



et tu la photographies, histoire de lui indiquer la manière



mais quand tu reçois les copies, tu constates que tu as posé quelque chose comme ceci



Tas pas déjà essayé une BLACK HORSE? ça aide à supporter les propos railleurs de son épouse!



"Amenez Dora aussi— nous jouerons au tennis"

Toutes les amies de Ruth, citadines enragées, la plaindront sincèrement quand elle épousa Richard et alla demeurer dans une petite ville, à trente milles de la Métropole.

Elles constateront bientôt, cependant, que Ruth habitait une coquette demeure avec pelouses et fleurs, qui leur fit trouver bien étroits et étouffants les logis de ville. Et maintenant elles s'empressent d'accourir à l'invitation de leur amie qui désormais ne s'ennuie plus jamais.

Le téléphone est un agent de liaison. Il est rapide, facile à utiliser, et il n'en coûte que quelques sous pour appeler à la ville.



Les taux réduits du soir pour les appels entre postes commencent à 7 p.m. Les taux plus bas de la nuit, à 8,30 p.m.

dites simplement—
"Bière Black Horse Dawes
s.v.p."!

Le Coin de Celiber

SUR LES TOMBES DE JUIN

A la mémoire de J.-B. Parent

Mon cher Lucien :

Je suis allé cet après-midi, faire une promenade au cimetière. J'y vais une ou deux fois par an, saluer les morts. Mais, je dois t'avouer qu'il fait bon de les visiter, quand le soleil est beau et la nature en fête.

Aujourd'hui, juin sourit sur chaque brin d'herbe. Les grives s'amusent dans les feuilles inondées de clarté. Les mille petits insectes que Dieu créa, tout du bruit partout. C'est une grande chanson qui ne meurt pas.

Tous à l'heure, j'ai quitté la ville, la procession des automobiles endormies de vitesse, les cris, les rires qui sonnent mal, et par la route brûlante, je suis venu, dans ce décor si majestueux, m'asseoir sur une pierre oubliée par je ne sais qui. Je suis au milieu des morts et je me sens heureux. Des enfants, dont les rires ressemblent à des éclats de printemps, viennent de passer devant moi. Ils riaient largement, et maintenant qu'ils sont partis, c'est le calme profond et bienfaisant.

Je suis seul. Je regarde. A perte de vue, s'alignent les mausolées, les croix de granit ou de bois. Je crois bien que les d'anches surtout, les morts s'amusent comme les humains. J'entends parfois des rires brefs, de courtes paroles, de légers frémissements sur le gazon. Et je te l'assure, il semblerait que le bonheur habite ici, d'une manière si parfaite qu'on puisse le palper comme un tissu de soie.

Et tu ne l'ignores pas, j'ai pensé bien des fois à notre bon ami Jean, depuis un an. A ce moment où je t'écris, il est près de moi. Je sens sa présence invisible. Je l'entends rire comme il riait jadis. Lorsque nous l'avons conduit, il y a douze mois, à sa dernière demeure, te souviens-tu,

comme nous avions le cœur gros ? Nous étions là, la tête penchée sur la poitrine, muets... Nous revenons par le grand chemin, impuissants à accepter cette réalité qu'on pouvait mourir à vingt-six ans...

Un an est vite écoulé. Le temps a pu sécher les larmes sans éteindre le cœur. L'hiver a reconvert les tombes endormies et le printemps a réveillé nos morts. Je suis sûr que dans le cimetière, ils se parlent entre eux. Ils doivent se réunir souvent pour causer du passé, et peut-être, nous attendent-ils chaque jour. Peut-être viennent-ils tous à la grille, quand de loin, ils voient venir, sur la route, un corbillard suivi de nombreuses voitures, pour s'assurer si le nouveau venu n'est pas un parent, un ami...

Il doit en être là comme dans nos villes. Qui le saurait jamais. Dieu a ses secrets qui sont immenses. Il choisit à son gré. Il épargne le vieillard et prend l'enfant. Il délaisse ce malheureux qui demande à mourir pour revivre à des petits, le papa adoré. Dans les rangs de la jeunesse, il passe quelques-uns. Il fait sa revue. Puis il s'arrête devant celui-ci et lui dit doucement : suis-moi.

Ne te semblerait-il pas, Lucien, que c'est ainsi que Jean s'en est allé ? Dieu en avait peut-être besoin. Et aujourd'hui, sur sa tombe où quelques minutes je me suis agenouillé, j'ai senti que dans l'au-delà, il était heureux. Je me suis souvenu comme par enchantement de mille faits passés que ma mémoire avait oubliés. Je pensais l'entendre me causer du journal, de l'Avenir du Nord à qui il apportait, des années durant, toute son activité et toutes les forces de sa fragile constitution. Et comme je croyais qu'il lui serait agréable d'appréhender ce qu'on faisait de par la vie, je caressais tout haut, comme les enfants...

Longtemps, j'ai pensé. Longtemps, j'ai médité. Et bientôt, il était cinq heures. Alors, je suis revenu par la grande allée jusqu'à la grille. Là, je

me suis retourné, et j'ai vu la ville des morts dans toute son étendue. J'ai vu sous le soleil, s'agiter de clarté toutes les tombes, et on aurait dit que sur ce défilé de jour, il montait de partout des milliers de chansons.

Ceux qui sont à plaindre, sont ceux qui restent. Séparés de l'être aimé, ils y pensent sans cesse. La douleur se fait parfois cuisante, mais pour quoi ne dirions-nous pas avec ce bon bin : "Mon papa est mort, mais il est allé me préparer une place, et quand je mourrai, il m'attendra à la porte du ciel".

Paroles naïves et simples, pleines de foi et d'espoir ! Les morts vivants, ils nous attendent. Et je suis sûr que, de ma visite, Jean était content, et les morts aussi.

CELIBER

Au cimetière, 19 juin 1932.

BREFS COMMENTAIRES

— Le ministère de la voirie a fait tracer dans les endroits dangereux sur la route 11, de Saint-Thérèse à Sainte-Agathe, des lignes blanches.

— C'est une amélioration pour la sécurité des automobilistes.

— A voir agir certains chauffeurs, on dirait qu'ils croient que ces lignes blanches sont une invitation à suivre plus fidèlement le centre d'un chemin.

— Mais, notre bon ami Frohé mettra à la raison ces dangereux promoteurs.

— Une petite amende de \$11 00, voilà qui fait raisonner.

— Sur les routes en gravier, la poussière passe plus vite que l'herbe des champs.

— De partout, on requiert du calcium.

— M. Louis H. Hébert en est complètement démoralisé.

— Routes macadamisées, grâce vous soient rendues !

— Les routes fourmillent de petits restaurants. Il y en a tellement que c'est peu intéressant.

— La chanson serait-elle vraie ? Si j'étais riche, je partirais un petit restaurant.

— Les vacances s'ouvrent devant les écoliers. Adieu, devoir, heures de classe, leçons à apprendre ! Vive la liberté !

— Un conservateur déclarait cette semaine que M. Bennett demanderait des élections générales, à l'automne. "Il ne peut plus tenir ; il est rendu au bout". Déclaration sensée !

— La conférence impériale ! Certains cultivateurs croient qu'elle fera monter le prix de vente du beurre et des œufs. Illusion !

— Emile Lauzon n'a pas l'intention de se payer une amende à lui-même, si on en juge par sa ponctualité à faire observer à son automobile, les lois de la vitesse.

— Il y avait, dimanche, pas moins de trente pêcheurs sur la rivière du Mulet, à Sainte-Agathe. Et dire qu'il n'y passe qu'une truite, tous les mois !

— Pauvres petits poissons, comme je vous plains ! Les hommes sont bien méchants, allez !

— L'été est commencé. Dans trois mois, ce sera l'automne. Juillet et août seront vite passés. Le printemps a été si long. Un vieux qui m'avait prédit le printemps à Pâques, déclare que l'automne sera très chaud. Je ne crois plus aux prophéties de ce calibre. Les "vieux de la vieille", comme on dit, perdent eux aussi leur latin !

Vendredi, la Saint-Jean-Baptiste, notre fête nationale ! Haut les

QUELQUES PERLES

D'un roman à sensation : "Le vieux château délabré ne battait plus que d'une aile." "L'enfant et le danger grandissent chaque jour."

"Le colosse avec sa poigne de taureau".

"Elle était de ces femmes qui passent leur vie à cheval sur un piédestal de louanges."

CELIBER

AUTOUR D'UNE DENT

Mon court article de la semaine dernière, sur le mal de dents, a produit le double résultat que j'en attendais. Je l'avais dédié à mon ami Paul. J'ai combiné mes commentaires de telle façon que deux Paul s'y sont reconnus, l'un, père de famille, le second, célibataire. Le premier m'a déclaré qu'il me remettrait mon change d'ici quelque temps, vu que son épouse (vous savez, les femmes !) l'avait terriblement taquiné, et que son amour-propre en avait subi quelques amères blessures. J'ai appris que le second ne m'en voulait pas trop, et que si la pilule que je lui faisais prendre, était rude à avaler, il la méritait pour une large part.

Expliquons-nous. Certains hommes, par tant bien bâtis, qui s'amusent à faire des excursions de pêche et à effectuer de longs "portages", ont une fièvre pour du dentiste. Pourquoi les en blâmer ? Ces longs instants où ils manipulent messieurs les dentistes n'ont pas été fabriqués avec assez de charmes, pour rassurer les mâchoires humaines. Le premier de ces Paul qui demeure dans le comté et dont je tairai le nom, car, malade et piqué de caractère, il pourrait me réserver une formidable réaction. Paul a mal aux dents, deux fois par année. Il porte alors des crochets en santé. Mais, les pleurs et les gémissements, assaisonnés d'un peu de mots piquants, font rage, et s'heures entières. Gros, large et gras, il donne à son épouse, beaucoup de fil à retordre, et demande dix fois plus d'attention qu'un bébé qui ne raisonne pas encore. Lâche, il n'ira chez le dentiste qu'après avoir souffert quelqes fois encore. Attention, Paul, les dents gâtées s'éveillent au moment où l'on ne s'y attend pas, et avant que le pauvre désespéré n'ait pu réaliser son infortune, l'espérance petit nerf à toutes les caractéristiques d'une série d'aiguilles habilement rangées.

Le second des Paul, qui demeure à Sainte-Thérèse, a eu, ces derniers mois, un terrible mal de dents. Ce mal a provoqué de sa part, une musique de beaucoup moins harmonieuse que celle qui rendent les pianos à l'essai, à la manufacture de son père. Prière de ne pas confondre avec Paul Quidoz, qui, médecin, a appris à tailler les autres. Non pas qu'il ait pleuré, car à son âge ce serait de par trop honteux. Mais que de promenades, que de lamentations discrètes, que de souhaits, que de serments faits mentalement au dentiste ! Pauvre Paul, les commentaires te faisaient à merveille... Avoue donc que tu es, même célibataire, un peu comme beaucoup d'hommes mariés, un grand enfant gâté à qui le moindre mal semble une pyramide de douleurs !

Voici qui devient moins drôle, surtout pour moi. Comme je craignais, de la part de mes héros, une sortie en règle contre moi, peut-être par la voix des journaux, je préfère à contre-cœur faire une petite confession. Etant la mienne, elle sera nécessairement brève, vague, mais sincère. On pourrait sans se tromper beaucoup, me ranger dans la catégorie de ces deux Paul. Je fréquente les dentistes par amitié seulement. Ils sont mes ennemis quand il s'agit de m'enlever de l'ivoire. Le Dr Yvan Boudreau de Saint-Jérôme en connaît suffisamment sur son compte. Quand au Dr René Roy, de Sainte-Thérèse, je commence à croire qu'il me considère comme "un lièvre" qui a réellement peur. La semaine dernière, trois jours durant, j'ai souffert le martyre. Mal de dents. Si je vous disais que pas un seul instant je me suis plaint, vous donteriez de moi et je mentirais. Mais, j'ai cette prétention de dire que j'avais raison de me lamenter un peu : on me dit qu'il s'agit de ma dent de sagesse. Si c'est vrai, j'aurai acheté cette précieuse qualité avec beaucoup de souffrances... Je ne vois pas encore la différence entre hier et aujourd'hui. Si, une : il me reste à me rendre chez le dentiste, ce qui me coûte autant que mes deux copains Paul... Mais quoi, je serais lâche à ce point ! J'irai. Ce n'est rien, ça. On s'enlève d'ns une large chaise. On ouvre la bouche, grande comme ça. Puis, erie-erac : c'est fini. Mais le plus rapide, c'est de monter l'escalier qui donne sur le trottoir, puis sonner à la porte...

CELIBER

UN COURS AGRONOMIQUE COMPLET

Récemment l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, faisait aux communautés religieuses d'hommes qui se livrent à l'enseignement à la campagne, une offre fort intéressante.

Le ministre, qui s'applique à promouvoir l'enseignement agricole sur une plus grande échelle qu'auparavant, offrait à ces communautés le privilège d'envoyer un ou deux de leurs sujets suivre gratuitement un cours agronomique complet dans l'une des grandes écoles d'agriculture de la province de Québec.

Or l'honorable M. Godbout vient d'être informé par le supérieur de la maison-mère des Cleres de Saint-Viateur, à Montréal, que cette communauté désire se prévaloir de cette offre opportune et qu'elle consent à désigner deux de ses sujets qui suivront un tel cours agronomique à l'Institut Agricole d'Okla. Un cours agronomique complet représente quatre années d'études. C'est donc dire que ceux qui accompliront ce cours d'études en sortiront absolument qualifiés pour conseiller et orienter les initiatives que leur communauté pourra adopter dans la suite pour développer l'éducation agricole des jeunes fils de cultivateurs.

"D'autres communautés", a déclaré M. J. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, en annonçant cette nouvelle à la presse, "ont également apprécié l'offre du ministre et aient en dire qu'elles ne manqueraient pas de s'en prévaloir dès qu'elles pourront distraire de leurs occupations actuelles quelqes-uns de leurs sujets les mieux qualifiés pour suivre un cours agronomique complet."

LA CONCEPTION

Ces jours derniers ont visité le camp Fleurant au lac Vert : Miles Simonne Pilon, Cordelia Lachaine, MM. Anthime Vaillancourt, Philippe Rouleau, Romuald Provost.

M. et Mme Roland David annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Tréne.

Les travaux de construction de M. Adélard Lachaine s'avancent rapidement. Nous lui souhaitons "bonne chance" dans son nouveau commerce.

VAL DAVID

GRANDE FETE CHAMPETRE DIMANCHE PROCHAIN

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, fête patronale des Canadiens-Français, dimanche prochain, le 26 juin, il y aura un grand nombre de visiteurs étrangers qui envahiront Val-David, afin d'assister à une grande messe solennelle avec sermon de circonstance par un prêtre de renom.

Un goûter sera servi ensuite en plein air sous l'ombrage des grands arbres, par des dames et demoiselles qui savent très bien satisfaire le goût de la population en de telle circonstance.

Il y aura des discours par plusieurs orateurs distingués qui seront les invités d'honneur. L'honorable Athanase David, secrétaire de la province,

et député du comté, M. Louis-E. Parent, député de Terrebonne au Fédéral ; M. A. Chénier, maire de Saint-Jérôme, M. Claude Prévost, avocat, M. Yves LeRozès, inspecteur d'écoles de Montréal, délégué général de la Ligue Maritime et Coloniale Française au Canada, M. Léonidas Dufresne, maire de Val-David, et Edouard Lamontagne, professeur d'Éloquence.

Des attractions variées fort intéressantes, telles que courses, jeux nouveaux, tirages avec kiosque superbe, etc.

Cette magnifique fête, sous les auspices paroissiales, et présidée par M. Maurice Monty, curé de Val-David, promet d'être un succès sans précédent, si la température reste favorable à toutes les espérances.

— Ne vous vengez jamais quand vous pouvez le faire, vous serez plus agréable à Dieu que si vous lui offriez mille livres d'or.

Les Chefs de Pompiers approuvent

La NOUVELLE cloison murale incombustible

GYPROC IVOIRE

En Vente Chez : L. C. TAILLON, NORMAN ROGERS, BLAIS & MARTINEAU, EMERY GODARD & FILS Ltée, SHAWBRIDGE LUMBER Co., Ltd, EADIE-MCNEILLY CONSTRUCTION COMPANY Ltd, GEORGES MEILLEUR, HUGH A. CLASSFORD, Saint-Jérôme, Qué., Arundel, Qué., Mont-Laurier, Qué., Nominique, Qué., Shawbridge, Qué., Sainte-Agathe des Monts, Qué., Saint-Jovite, Qué., Weir, Qué.

Vous n'avez pas besoin de payer UN DOLLAR DE PLUS que les BAS PRIX DU CHEVROLET...

pour un GROS AUTOMOBILE DE QUALITE pour UN PRODUIT EPROUVE pour un AUTO TOUT A FAIT MODERNE

CONDUISEZ un Chevrolet Six aujourd'hui ! Ren- seignez-vous sur une souplesse, une rapidité, une accélération et une facilité de conduite telles que vous n'avez jamais pensé pouvoir obtenir dans un auto à bas prix.

Quelle sensation de confort pour les passagers et pour le conducteur ! Et dans un Chevrolet vous avez cet autre avantage de vous promener dans un des autos les plus élégants qui circulent sur la route ! Quand vous y prendrez place pour une promenade — quand vous vous mettez à son volant — quand vous le comparerez — vous arriverez à la conclusion qu'il n'y a rien de tout à fait semblable au Chevrolet Six dans le domaine des autos à bas prix. Vous serez convaincu du fait que vous n'avez pas besoin de payer un dollar de plus que les bas prix du Chevrolet pour ce genre d'automobilisme supérieur que vous avez toujours voulu !

Comparez le prix de livraison aussi bien que le prix de liste. Vous serez surpris d'apprendre combien le Chevrolet est moins cher. Les prix de liste du Chevrolet comprennent un équipement tel que pneus et roues de rechange, étuis dans les garde-boue, etc.

LES DEMONSTRATIONS PROUVENT LES FAITS !

C'est le mois de démonstration de Chevrolet. Passez à nos salles de montre — ou téléphonez-nous pour un auto.

Conduisez un CHEVROLET SIX

PRODUIT AU CANADA



F. A. LORRAIN, Saint-Jérôme
Grenon Automobile Reg'd., St-Jovite
Ferdinand Roux, Sainte-Thérèse

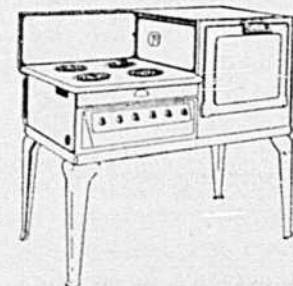
VOUS pouvez maintenant avoir un POELE ELECTRIQUE

pour seulement \$105 au comptant

... y compris l'installation (Un peu plus par versements)

PAR VERSEMENTS \$5.00 seulement à déboursier

Balance répartie sur 22 mois



Deux modèles populaires au choix à ce prix sensationnel (\$105) pour la durée de cette vente seulement, y compris l'installation du poêle dans votre maison, en état de fonctionner.

Une Valeur que vous ne pouvez pas laisser passer

Un poêle électrique simplifie extraordinairement la cuisine. Un commutateur à tourner et vous avez une chaleur égale et parfaite pour tout le temps que vous en avez besoin. Avec ce poêle, plus de feux insuffisants ni de fourneaux à peine réchauffés.

Vous faites cuire à la perfection tous vos plats préférés, qui gardent intactes leur saveur et leurs propriétés nutritives. Plus de pertes ; plus de gaspillage ; économie sensible sur les comptes des fournisseurs. Modernisez votre cuisine et assurez-vous plus de loisirs avec un poêle électrique. Choisissez le vôtre aujourd'hui.

GATINEAU POWER COMPANY



CHRONIQUE JUDICIAIRE

Henri Beauchamp, alias Ti-Ri Beauchamp, ayant été accusé du vol de 400 pieds de bois au chantier municipal, a comparu devant le magistrat Lalonde. Il a plaidé coupable.

Il devra passer deux ans au pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Octave Eug. Delorme vs Louis Bomer, Jeffrey Wood, Tom Flaherty, Léo Leblanc, Alfred Leblanc

Ils sont tous les cinq accusés d'avoir en leur possession un alambic en fonctionnement, à Christieville. La capacité de l'alambic était de 10 gallons par jour. Ils furent arrêtés par les officiers de la police montée du fédéral. Leurs sentences furent prononcées individuellement. Louis Bomer, fut surpris au moment où il sortait de la cave et se sauvait dans le bois avoisinant. Les officiers tirèrent du revolver à blanc afin d'arrêter le fuyard. Il est accusé d'avoir aidé à la fabrication de l'alcool de contrebande. Le juge prenant en considération que l'inculpé en est à sa première offense, le condamna à un mois de prison et \$200.00 d'amende ou à six autres mois.

Jeffrey Wood était le propriétaire.

de la maison où l'on distillait de l'alcool. Il prétend, dans sa défense, ne pas connaître celui à qui il avait loué sa maison et qu'il ignorait que l'on avait loué sa maison et qu'il ignorait que l'on avait un alambic en fonctionnement dans la cave. Et, cependant il habitait une partie de la maison avec sa famille.

Le juge se révolta contre l'attitude prise par la défense en cette cause, pour se disculper par tous les moyens imaginables. Il ne peut accepter les faibles excuses du témoin, et il le condamne à un mois de prison et \$200.00 d'amende ou à défaut, six autres mois.

Tom Flaherty, n'était que l'employé de Woods, et semble n'avoir été dans toute cette affaire qu'un pauvre tâcheron à petit salaire. Il est remis en liberté. Alfred Leblanc, ayant prouvé qu'il n'était arrivé que la veille de la descente des officiers de police, d'un séjour prolongé au Nouveau-Brunswick, fut exonéré, mais à la condition de reprendre immédiatement le prochain train pour

Léo Leblanc, frère du précédent est accusé d'avoir aidé aux autres inculpés. Le juge remarqua que celui-ci avait tout l'air de faire partie d'une bande peu recommandable. Selon l'opinion du magistrat, Léo Leblanc doit être un agent de contrebande. Il lui donne avis que s'il est élargi, cette fois-ci, il est tout de même mieux d'être dans son pays.

tre sur ses gardes, car on a déjà ses empreintes digitales et la police le surveille de près, depuis une condamnation antérieure.

Eugène Filion qui était restaurateur à Saint-Jérôme, avait dans son magasin une machine "Monte-Carlo", (jeux de hasard) appartenant à M. J. Achladitis, de Montréal. Il devait partager les bénéfices avec le propriétaire.

Il y a un couple de mois, la machine disparut et Filion déclara avoir été cambriolé. Le chef de police Latour fit des investigations et ne fut pas long à avoir des soupçons sur le dénonciateur. Après maintes recherches l'on trouva la machine "Monte-Carlo" dans la rivière du Nord et une vitre était défoncée.

Avant questionné d'un peu plus près Filion, le chef conclut à sa culpabilité probable et le fit comparaître devant le magistrat. Après l'audition des témoignages de plusieurs personnes, le juge condamna l'inculpé à subir son procès aux Assises Criminelles.

Il est en liberté sous un cautionnement de \$200.00.

Le père Chalifoux, de Sainte-Agathe, vieillard de 70 ans, fut arrêté par les officiers de la commission des liqueurs pour vente illégale de spiritueux. Il fut condamné à \$200.00 d'amende et les frais. Le montant requis ayant été payé, il retourna dans son pays.

Fabien Desjardins, âgé de 22 ans, accusé d'avoir séduit une jeune fille de 16 ans, Bernice Kunali, a comparu devant le magistrat pour l'enquête préliminaire qui fut entendue à huis clos.

Le juge a pris la cause en délibéré et rendra la sentence le 12 juillet.

Arrestation sensationnelle de faux-monnayeurs

Les constables Joly, Clément et Richard sur un ordre du chef Latour ont fait une fameuse capture mardi après-midi. Ils arrêtaient, aux limites de la ville, trois faux-monnayeurs de Montréal. Ce sont: Henri Picard, âgé de 32 ans, demeurant au No. 2713 avenue Maplewood, Outremont, ainsi que Roméo Giron et son épouse, anciennement de Saint-Jérôme, demeurant au No 6272 rue Casgrain.

L'éveil fut donné par le gérant de la banque Canadienne Nationale à Sainte-Thérèse. Immédiatement le chef Latour se mit en communication avec le chef Charbonneau de Sainte-Thérèse, afin d'établir les faits.

Les inculpés conduits au poste de police local firent des aveux au chef Latour. Ils déclarèrent avoir dépensé approximativement treize dollars de fausse monnaie depuis Pont-Viau jusqu'à Saint-Jérôme, en achetant pour la somme de .05cts. dans les magasins et en faisant faire la monnaie de 25 sous d'aluminium.

De plus, ils avouèrent que le 15 juin

dernier ils dépensèrent \$30.00 en fausse monnaie dans l'île de Montréal. Ils fabriquaient cet argent au domicile des Giroux, rue Casgrain; l'imitation en est parfaite avec la monnaie courante du Dominion, sauf, qu'étant en aluminium, elle est peu résistante sous la pression des doigts.

La police provinciale fut avertie et le détective Marsolais vint chercher la bande pour la conduire à la Sûreté de Montréal pour leur comparution.

L'activité incessante du chef Latour, et le travail prompt et intelligent de nos constables, méritent sans contredit toutes nos félicitations. Nous faisons la part de nos éloges et de notre admiration pour le travail efficace du chef Charbonneau, de Sainte-Thérèse, qui est parvenu à retracer une grande partie de l'argent semé ici et là par cette bande d'escrecs sans vergogne.

Albert Guay, de Saint-Augustin, trouvé en possession d'un alambic, fut condamné à \$200.00 d'amende et 1 mois de prison plus les frais. A défaut de paiement de l'amende, il devra purger une sentence de 6 autres mois.

T. Guindon, de Sainte-Agathe, ayant plaidé coupable à la possession d'un alambic, fut condamné à \$200.00 et 1 mois plus les frais ou à défaut de paiement de l'amende, à 6 autres mois.

Arthur Landry, de Montréal, arrêté par les officiers de la commission des liqueurs, pour être en possession de liqueurs alcooliques de contrebande, a été condamné à 1 mois et les frais ou à défaut de paiement à 3 autres mois.

Un pick-pochet professionnel, J. alias Leeker, venant de Montréal, fut arrêté à Lachute, durant l'exposition par le détective Henay, de la police provinciale sous deux accusations: vol et vagabondage.

Il a comparu devant le magistrat Lalonde, qui après audition des témoins a pris la cause en délibéré jusqu'au 12 juillet.

L'inculpé est en liberté sous un cautionnement de \$450.00.

C. P. L.

CONSEILS DU MEDECIN

IL FAUT AGIR

Nous avons vu se produire, de nos jours, une grande diminution dans la mortalité et la morbidité par certaines maladies, et nous avons vu disparaître complètement certaines autres. Ce progrès ne s'est pas fait par hasard. Il s'est réalisé parce que nous avons mis en pratique les connaissances acquises au sujet de la cause et le mode de propagation de ces maladies.

Les connaissances que nous possédons nous sont venues des hommes de science à la suite de recherches et de travaux qu'ils ont fait. Nous avons à notre portée les moyens de prévenir certaines maladies, et les recherches se continuent sans relâche afin d'en ajouter d'autres à la liste des maladies évitables.

Acquiescer ces connaissances autour de la fièvre typhoïde réussira à prévenir les épidémies. Les épidémies de fièvre typhoïde se déclarent dans ces endroits où les citoyens n'ont pas le souci de faire surveiller les approvisionnements d'eau et de lait.

Nous nous sommes rendu compte que la diphtérie est une maladie évitable. N'avons-nous pas dit que les parents sont heureux d'avoir maintenant à leur portée les moyens de protéger leurs enfants contre cette terrible maladie? Mais le lendemain, nous lisons dans le rapport du service de santé que la mortalité par la diphtérie persiste et nous nous demandons pourquoi.

Pourquoi? La question est bien juste. La diphtérie est une maladie évitable, mais elle cause encore la mort de centaines d'enfants parce que leurs parents n'ont pas profité des moyens à leur disposition pour la prévenir.

Ce que nous disons s'adresse à tous les parents. La science a démontré que les injections d'anatoxine accordent aux enfants l'immunité contre la diphtérie. Pourquoi alors la diphtérie cause-t-elle, tous les ans, une morbidité et une mortalité élevées, n'est-ce la peine et la souffrance qu'entraînent celles-ci? Nous savons tout ce que nous devons faire pour prévenir cette maladie; pourquoi donc exposer nos enfants au danger inutilement?

— Le meilleur ami de l'homme c'est le chien; il ne lui a jamais demandé d'argent...

VAL-MORIN

— Deux arrestations viennent d'être faites dans notre paroisse par notre constable spécial, M. E. Rochon, avec la coopération de M. Adrien Desrosiers, propriétaire de l'hôtel "Laurénte Palace". Dans la nuit de vendredi à samedi, le constable Rochon apprit que des individus venaient d'enfoncer la porte principale de la maison de M. E. Elliott qui se trouve sur l'une des rives de la Rivière du Nord, sur la route conduisant à Val-David. M. Adrien Desrosiers était à ce moment avec lui. Ce dernier s'empressa d'aller emprunter l'une des automobiles de M. Damien Marinier, propriétaire du garage local, et on se mit à la poursuite des bandits. Le constable Rochon leur mit la main au collet avant d'arriver à Val-David. Ce sont des jeunes gens de Montréal, Adrien et Lucien Dionne, deux frères, qui ont été transportés à Sainte-Agathe des Monts où ils répondront à l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans une maison. Ils ont été placés sous les soins du chef de police Bergeron, de Sainte-Agathe.

M. le maire Tancred Legault et plusieurs conseillers de Val-Morin ont chaudement félicité le constable Rochon de son travail rapide et efficace.

M. le maire Tancred Legault et plusieurs conseillers de Val-Morin ont chaudement félicité le constable Rochon de son travail rapide et efficace.

LE CARACTERE PAR LES PRENOMS

JULIETTE

Un des noms les plus nettement affirmés de l'onomatologie. La dominante du caractère des Juliette est la passion, qui leur fait tenir une place à part dans la société.

Elles ont l'intelligence apte à s'emparer de tout.

Ce sont des natures sensibles, impressionnables à l'excès, vives, nerveuses, coléreuses avec des moments difficiles, éprouvant souvent le besoin de se contenir, ce qui leur donne alors l'apparence sérieuse, peu communicative et renfermée. Expansives seulement dans l'intimité; presque toujours sincères dans leurs actes.

Affectuosité passionnée, capables d'attachements profonds, comme d'égoïsme méchant; jalousie, rancunières.

Peu de vanité, mais de l'amour-propre et de la fierté.

Elles ont une volonté forte, décidée, énergique et opiniâtre, et une grande activité, mais elles sont sujettes aux dépressions physiques et morales profondes; elles ont des moments sombres pouvant aller jusqu'au suicide.

Ce sont des femmes extrêmes en tout, par conséquent pas banales, et plaisant beaucoup.

Physique: Presque toutes brunes.

ARMAND

Ce prénom donne un caractère assez tranché.

Les Armand ont l'intelligence très lente, claire et raisonnée, une imagination positive, des idées très exclusives.

Ils ont l'ironie facile, mais peu méchante.

Leur tempérament est sanguin, sensuel, peu passionné, car chez eux la raison domine.

Ils ont l'apparence calme, froide et servile, sans raideur, sans morgue ni prétention.

Ils ont une grande confiance en eux-mêmes, beaucoup d'aplomb et même du courage.

Ils ont une certaine indépendance ou plutôt de l'obstination qui les fait agir à leur façon sans s'émouvoir du qu'en dira-t-on.

Habituellement franes et honnêtes, ils savent mesurer leurs gestes et leurs paroles, garder leurs idées de derrière la tête, dès que leur intérêt l'exigent, car ils sont très personnels.

Dans les affaires ils sont fins et rusés, prudents, tenaces, et s'emballent très rarement.

Ils ont de l'énergie, beaucoup de sens pratique et de suite dans les idées.

Ils sont économes, ordonnés, méthodiques.

L'ensemble de ce caractère est solide et sérieux plutôt que léger ou capricieux, il n'est pas influençable.

Eno garde la santé

Ne prenez pas de cathartiques violents qui amènent l'irritation. ENO'S "Fruit Salt," en débarrassant délicatement et sûrement le tube digestif des poisons, vous redonnera et gardera la santé. Une pincée de ENO dans un verre d'eau soir ou matin prévient les maux de la constipation. Rendez-vous compte!

CASW

ENO'S 'FRUIT SALT'

Automobiles et Camions

Occasions: quelques modèles neufs 1931

Prix réduits de \$100 à \$600

Sedan 5 pass. 6 cy. 65 hp., \$800.00

Sedan 7 pass. 6 cy. 75 hp. 1931, \$1695.00

Sedan 7 pass. 8 cy. 136 pcs., \$2625.00

Aussi plusieurs bons chars usagés

Une carrosserie Ford tudor
Un McLaughlin Buick sedan, 7 pass.
Un McLaughlin Buick sedan, 5 pass.
Deux Star, coupé
Un Willys-Knight sedan, 5 pass.
Un Studebaker sedan, 7 pass., 1928
Deux camions Ford, 1 tonne
Un Essex sedan

Propositions intéressantes sur Chars et Camions 1932
Ne manquez pas d'examiner mes prix avant d'acheter

CONDITIONS FACILES

AUTOMOBILES DES MARQUES SUIVANTES

PONTIAC, BUICK, WILLYS-KNIGHT
GRAHAM, PACKARD, STUDEBAKER

CAMIONS DE LIVRAISON ET LOURDS

RUGBY, G.M.C., FEDERAL,
INTERNATIONAL

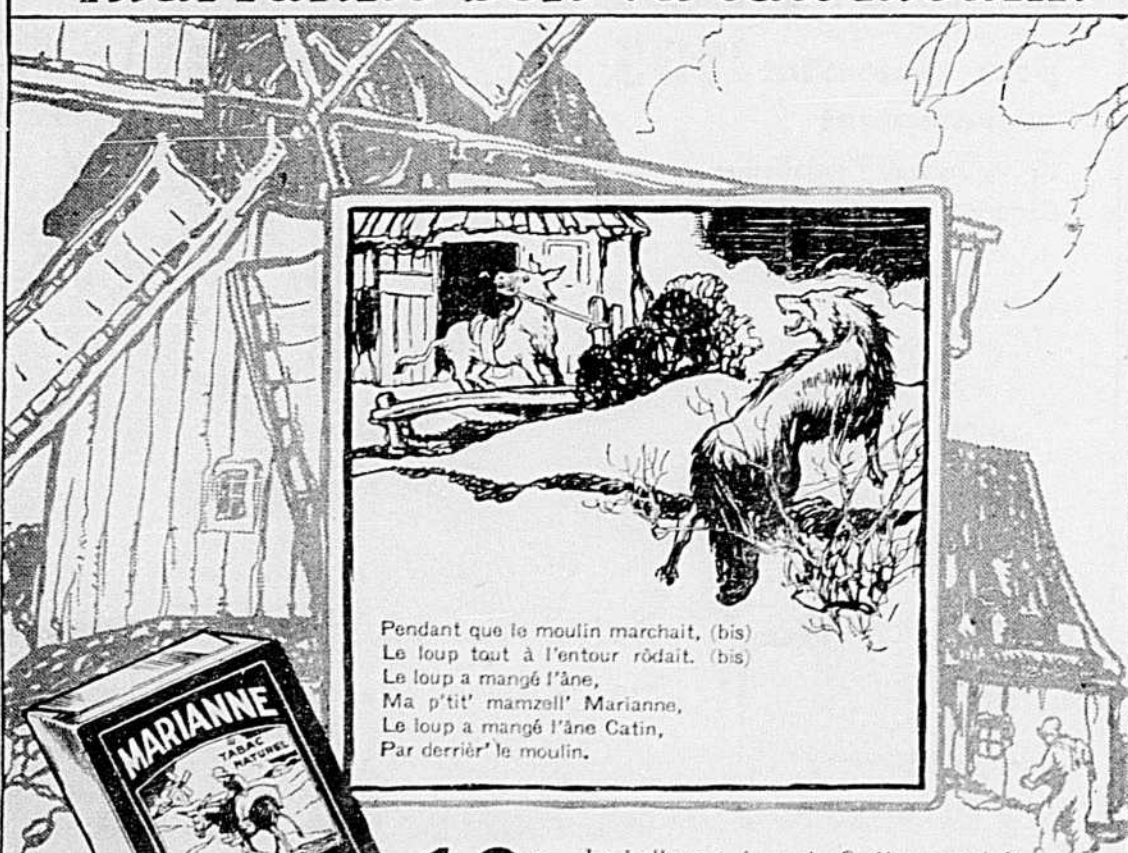
Catalogues envoyés sur demande

JOS. GAUTHIER

Salon 66 92-102, rue Saint-Georges
Résidence 121 SAINT-JEROME, Qué.

Qualité :: Service :: Satisfaction garantie

"Marianne s'en va au moulin"



Pendant que le moulin marchait, (bis)
Le loup tout à l'entour rôdait. (bis)
Le loup a mangé l'âne,
Ma p'tite marzelle Marianne,
Le loup a mangé l'âne Catin,
Par derrière le moulin.

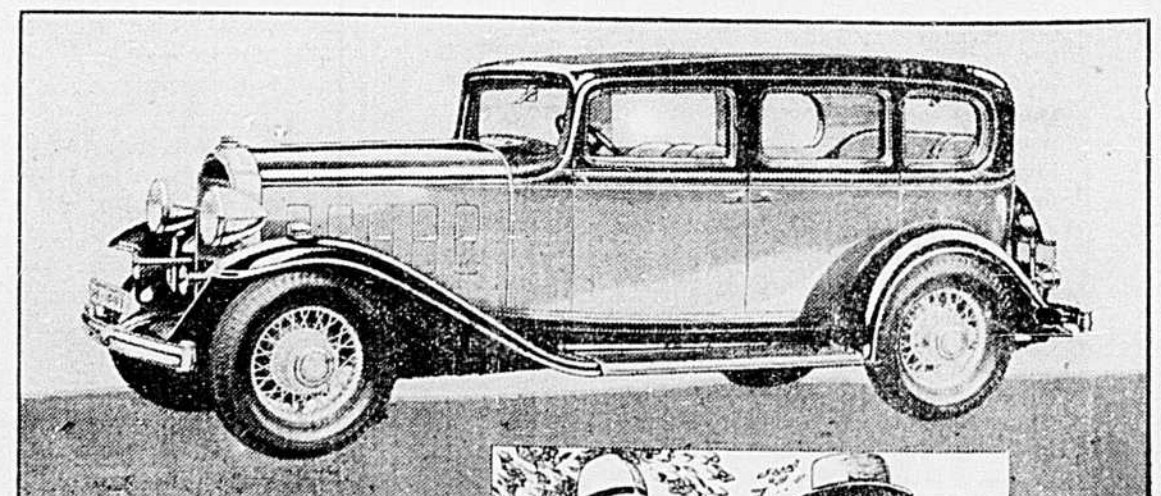
10c
LE PAQUET

La belle province de Québec produit depuis des années du tabac d'une riche saveur et d'un arôme délicat. Les meilleurs tabacs naturels, y compris le Quesnel, se trouvent alliés, pour votre plus grand agrément, dans le Marianne.

LE TABAC

MARIANNE

un mélange de QUESNEL



"Prenez le volant de mon nouveau McLaughlin-Buick Huit en Ligne. Essayez le

Contrôle Wizard. le Régulateur de Souplesse. appuyez sur l'accélérateur... et vous saurez pourquoi j'ai décidé d'acheter ce gros sedan à \$1405."*



* (Prix de liste à l'usine, taxes en plus.)

Jos. Gauthier, Saint-Jérôme

Nous vous invitons à conduire un Nouveau McLaughlin-Buick. Venez ou téléphonez et nous mettrons un auto à votre disposition.

AU PAYS DES
BLES DURS

LANDRIENNE

Comme par le passé, Landrienne n'a rien d'extraordinaire; seulement de la bonne terre à prendre du gouvernement, ou encore à acheter pour l'agriculture, et à des conditions faibles; aussi des terrains miniers qui ne sont pas encore riches, mais qui, en réalité, quand bien même ils seraient riches, ne vaudraient pas mieux à la longue que les six premiers prix de ce sol abîmé, bien cultivé.

La terre, de défrichement facile, tantôt grise, tantôt blanche ou encore d'un beau brun couleur de chocolat, est composée d'alluvions argileuses d'une grande fertilité. C'est un pays à l'aspect comme celui de la Saskatchewan, mais avec cette différence qu'il est moins aride et qu'il est en abondance de la forêt et de la terre que les pâturages sont gras.

Dans le rang double, 10 de Landrienne et 1 de Duvrigny, à moins de 5 miles de l'église et de la gare du Chemin de fer National du Canada, dont la voie traverse la paroisse, une vingtaine de familles pourraient se placer sur des lots que le gouvernement donne pour \$60, dont \$10, comptant.

Dans le rang même de l'église, à environ trois miles du village, un autre groupe de familles pourrait aussi se placer sur des terres du gouvernement; et dans les autres rangs de la paroisse il reste encore de la place pour ceux qui veulent s'établir à bon compte, sur de nouvelles terres.

Les chemins sont faits ou bien élargis jusqu'à de bonnes distances à travers les terres en brûlé et dans la forêt. La chapelle, les écoles, le presbytère, sont bâtis. Le village d'Amos, principal centre commercial de la région, et chef lieu du comté, est à huit ou neuf miles. Et quoiqu'il n'y ait pas de journal de Landrienne, rapportant une supposée entrevue qui fut retirée à son reporter, le gouvernement aide les colons sérieux d'une façon déjà substantielle. Ainsi, aux colons qui défrichent des terres à Landrienne, le gouvernement de Québec paye une prime de \$20 l'acre, pour 30 acres; ce qui fait \$600, de primes par lot.

C'est déjà quelque chose. Et les chemins construits, et l'école bâtie, et les grains de semence distribués gratuitement!

Et pourtant ces terres, anciens brûlés où par-ci par-là on aperçoit des îlots de bois vert, se labourer si facilement qu'un colon peut mettre une large étendue de terre nouvelle en culture, chaque été.

Le 4 juillet prochain, des groupes accompagnés par des guides qui s'y connaissent, partiront de Montréal et de Québec pour aller visiter les terres de cette région avantageuse.

Et le service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, facilite le voyage de ceux qui veulent aller visiter cette région pour s'y établir, ou y établir leurs enfants, en partie aux frais du gouvernement.

J.-E. Laforce

La nature a fait deux sortes d'esprits excellents: les uns pour produire de belles pensées ou de belles actions et les autres pour les admirer.

J. Joubert

STE-SCHOLASTIQUE

—Depuis quinze jours, j'ai reçu plusieurs lettres me demandant pourquoi je n'ai pas répondu à la lettre d'avis de "Laurentienne".

Pour tous ceux qui cela peut intéresser, je répondrai que cette lettre, bien que parfaite par la forme, émet des idées fausses sur la jeunesse d'aujourd'hui. Je dirai à la secrétaire du corps des jeunes filles âgées de 45 et plus, incorporé, que nos jeunes filles d'aujourd'hui diffèrent de leur sœurs des siècles passés et que si elles n'ont pas besoin de soleil pour se brüner un peu, elles ont pas contre, grâce à x progrès, des teintures pour blanchir les cheveux, des peintures pour se colorer, des garnitures pour se parer et des chaussures pour se grandir.

J'ajouterai aussi que la fille moderne d'aujourd'hui n'a plus que son sourire pour se différencier de l'homme. Elle porte cheveux courts, chemise, cravate, veston, bas, golf, souliers durs, fume la cigarette et parfois même comme deux Canadiens.

Dans tous les cas saint à cette église d'Idola, et surtout si elle aime la polémique, j'y suis.

—Dimanche dernier, le 19, notre jeune artiste, Mlle Cécile Forest, nous a rendu visite. Elle vient de passer, avec très grande distinction, son épreuve pour le diplôme de chant à l'Académie de Musique de Québec. La plupart de mes lecteurs ont dû l'entendre à la Radio ces jours-ci. Soit au chant ou au violon.

Cette semaine elle sera encore au programme du poste de la Presse et sera accompagnée d'une autre artiste de Sainte-Scholastique, Mlle Raymond Fortier.

—Dimanche dernier, Mlle Cécile Smith, garde-malade de Montréal, était en visite chez son frère, Alphonse, bijoutier.

—Mme Vve H. Dubreuil est à l'hôpital Notre-Dame où elle a subi lundi dernier, une grave opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. Jos. Fortier, marchand, est maintenant propriétaire de notre école. Il y a fait de grands changements.

—La construction de notre collège avance bien. Déjà l'ancien collège est démolit et les fondations du nouveau sont pratiquement terminées.

—Mme J. A. Smith est à la campagne depuis dimanche. Elle doit revenir ces jours-ci. Ses deux fils l'accompagnent.

ANDRE-MARC

DENTITION

"Les Tablettes Baby's Own sont le seul remède auquel j'ai eu recours pour mes deux enfants," écrit Mme L. Charlebois, de Ville LaSalle, près Montréal.

"Ils ont tous les deux percé leurs dents sans souffrance aucune." Efficaces et sûres pour soulager rhumes, coliques, constipation et dérangements d'estomac. Voir certificat d'analyse sur chaque paquet de 25c.



TABLETTES BABY'S OWN
du Dr. Williams

SAINTE-THERESE

—Tous les dimanches après-midi il y a une partie de baseball au Stade Sainte-Thérèse. Inutile de dire que c'est le rendez-vous de tous les amateurs de baseball. On y voit des fervents de toutes les paroisses environnantes car on sait y trouver du bon jeu et un bon confort dans les estrades du Stade ainsi qu'un bon restaurant à la disposition du public.

Le 19 juin, nous avions la visite du Royal Soccer. Après une joute des plus équilibrées, le Térésien sortit victorieux par 8 à 2.

M. Arthur Giroux, boxeur de renom, lança la première balle et M. Déry, champion boxeur amateur de 108 livres, regala sa balle. Tous les amateurs applaudirent ces deux champions d'un gant. Ces deux messieurs ont été invités de M. Cyrien Charon, grand amateur de sports, de Sainte-Thérèse.

Dimanche le 26, le Sainte-Thérèse recevra le Syndicat Saint-Henri à 2 heures, heure avantée.

Donc en foule au Stade.

—Jeudi dernier, le 16, ont eu lieu, amical d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Albert Pilon, (née Hélène Rousseau) épouse de M. A. Pilon, avocat. La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, un fils de quatorze ans.

—Miles Cherry Seane et Lydia Filion sont revenues d'une semaine de vacances, au Lac Manitou, l'Ivy-Nord, où Mme Seane possède une villa d'été.

—La Jeunesse Libérale a tenu une assemblée générale de ses membres. Elle a reçu à sa visite de MM. Cléophas Bastien, député de Berthier et Roland Boek qui ont causé de politique provinciale et fédérale.

—Mlle Florence Chaput était de passage à la villa d'été de Mme Seane, au Lac Manitou, à l'Ivy-Nord.

—M. Doraïen Paquette et Damase Limoges qui ont été blessés et transportés à l'hôpital de Saint-Hyacinthe, à la suite d'une collision survenue près de cette ville, le 12 juin dernier, sont revenus à Sainte-Thérèse, parfaitement guéris. L'automobile de M. Limoges, un Chevrolet neuf, a été remorqué au garage Roux; la voiture est gravement endommagée. Une voiture de remplacement qui ne portait aucune lumière a été la cause de cet accident. L'autre automobile, un Essex, a été fortement tordu, et sur les personnes qui l'occupaient, trois ont été assez grièvement blessées. M. Paquette nous dit que le choc a été violent. Il a souffert de coupures à la figure, et M. Limoges, de coupures au cou et sur la tête.

—Les élèves du Séminaire nous ont quittés samedi dernier. Ils nous reviendront maintenant le 7 septembre.

—Un nommé Lucien Lefort, qui demeure à Montréal, s'est noyé à la Terrasse Filion, près du Pont-David, à 10 heures, dimanche matin. D'après l'enquête tenue par le Dr Ladger Labelle, coroner du district, il apparaît que Lefort se serait baigné, après avoir mangé des sandwiches et des fruits. Son corps a été repêché, dimanche soir, à six heures.

—M. Marc Leroux a été le héros d'une fête organisée par ses nombreux amis, à l'occasion de son mariage. Cette fête a eu lieu à l'hôtel Couthier. Nos félicitations.

—Le baseball est très populaire, cette année. M. Adélard Cyr, qui s'y entend en cette matière, s'efforce de donner, chaque dimanche, un vrai régal sportif. Dimanche dernier, l'équipe locale a rencontré le Sorel.

CONSEILS PRATIQUES

ARGENTERIE

Laque les oeufs ont taché l'argenterie, employez au nettoyage un peu de sel et de vinaigre. Le procédé est bon et certainement préférable à la pâte vendue spécialement et qui est en vente au blanc de Montréal, de la crème de tartre et de l'alun en poudre, car si cette poudre enlève bien les taches sulfureuses, elle fait parfois des rayures sur les parties plates et polies des pièces d'argenterie.

SAINT-SAUVEUR

—Le 2 juin dans l'église paroissiale de Saint-Sauveur des Monts, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, avaient lieu les funérailles de M. G. G. Béanger, époux de Mme Denise Béanger.

Le défunt était né à Saint-Sauveur le 17 mai 1850, il mourut le 30 mai 1932.

La paroisse de Saint-Sauveur perd en lui un de ses plus anciens citoyens.

La levée du corps fut faite par M. le curé Gohier, qui chanta aussi le Service, assisté des abbés Leclair et Papien comme d'aide et sous-diacon.

Les porteurs étaient ses neveux M. Rod, Jos. Wilbrod et Liguori Béanger, Godfroy Payé et son beau-frère M. Orlivo Béanger.

Convoient l'un de ses fils Adolphe, Eugène et Jules et sa fille Mlle Bernadette Béanger, ses trois petits enfants, Gérald, Marguerite et Cécile Béanger; ses belles-sœurs, Rév. Sr Marie-Anne de la communauté des SS. Sainte-Anne, Mme L'Allier, de Val-David, son beau-frère, M. Orlivo Béanger et une nombreuse assistance suivait le cortège.

RAISON MAJEURE

—Pourquoi pleures-tu?
—Parce que j'aurai pas de vacances?
—Comment se fait-il que tu n'en auras pas?
—Parce que j'avais pas encore à l'école!



Ce qui rend populaire le
"Shortcake"
aux Fraises
de Miss Lillian Loughton



"J'emploie la Poudre à Pâte "Magic", dit Miss Lillian Loughton, diététiste et experte en art culinaire du "Canadian Magazine".

Et elle continue: "Mes succès doivent surtout être attribués à sa fraîcheur, son uniformité et sa qualité supérieure constante."

"Mes propres recettes sont élaborées en vue de l'usage de la "Magic", et je recommande aussi celle-ci pour toutes recettes exigeant de la poudre à pâte."

L'opinion élogieuse de Miss Loughton confirme le jugement des autres diététistes et experts en art culinaire du pays. La plupart d'entre eux emploient exclusivement la "Magic" parce qu'elle donne invariablement de meilleurs résultats.

La "Magic" est aussi la favorite des ménagères canadiennes. Il s'en vend plus que de toutes les autres marques réunies!

* "Shortcake" aux Fraises

2 tasses farine à pâtisserie (ou 1 1/2 tasses farine à pain)
4 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
1/2 c. à thé sel
4 c. à soupe shortening
2 c. à soupe sucre
1 oeuf
55 tasse lait



LIVRE DE CUISINE GRATIS.—Le nouveau Livre de Cuisine "Magic" vous offre des douzaines de délicieuses recettes pour vos pâtisseries cuites à la maison. Écrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

L'ANNONCIATION

—Mme Osias Giroux et sa fille Georgette sont parties pour un voyage de plusieurs semaines.

—M. et Mme Côme Robidoux sont de retour d'un voyage dans leur famille.

—M. et Mme Georges Péclet, M. et Mme Constant Péclet se sont rendus à Maniwaki, chez le notaire et Mme Léon Raymond.

—M. Bruno Charbonneau, étudiant à l'Université d'Ottawa, est en promenade chez sa soeur, Mme Charrette.

—Mlle Lacasse est l'invitée de Mlle Lucille Marchand.

—M. Jacques Cartier, étudiant en médecine à l'Université de Montréal, est entré à l'hôpital.

—MM. Roger, Jean-Louis Taillon, élèves des Jésuites, Côme, du Séminaire Saint-Joseph Mont-Laurier, Raymond O'Neil, de l'Université d'Ottawa, Roger Robidoux, collègue Saint-Laurent, Pierre Cotte, collègue Saint-Jérôme, sont arrivés en vacances dans leur famille.

—Mlle Rhéa Biette est en promenade chez ses sœurs, Mmes C. Robidoux et F. Robidoux.

—M. Jules Bastien, de l'Ecole normale Jacques-Cartier, Montréal, a terminé ses études et reviendra en vacances dans sa famille.

—Mlle Rhéa Biette est en promenade chez ses sœurs, Mmes C. Robidoux et F. Robidoux.

Chassez ce douloureux
mal de dos

Les Pilules de Dodd pour les reins le feront vite et naturellement.

Chaque jour apporte de nouvelles preuves que les Pilules de Dodd sont un bienfait pour ceux qui souffrent.

Sutton Jet, P. Q., Juin 1932

"J'ai beaucoup souffert de mal dans le dos", écrit Mme C. Wilson, une dame bien connue dans cet endroit, "et j'ai trouvé un grand soulagement dans les Pilules de Dodd."

Quand vous ressentez du mal dans le dos et dans les membres, des étourdissements et des irrégularités de la vessie, hâtez-vous de donner à vos reins fatigués l'aide dont ils ont besoin. Prenez les Pilules de Dodd pour stimuler leur activité. Ces pilules vous débarrasseront de vos maux et préviendront des troubles sérieux de vos reins.

Les Pilules de Dodd ont guéri des maux de reins depuis un demi-siècle au Canada. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les remèdes ordinaires avaient échoué. Ces pilules purifient le sang, et le sang pur apporte la santé et une nouvelle énergie dans tout l'organisme. Les Pilules de Dodd ont un excellent tonique et c'est maintenant le temps d'apporter de les employer.

WEIR

—Pour la première fois cette année, le club de base-ball de Weir rendait visite au club du Lac Rémi, dimanche dernier. Weir a remporté la victoire 18 à 11. Les joueurs étaient MM. Leslie Mae-Adam, Earl Booth, Gordon Booth, Raymond Kerr, Raymond Rumbolt, Roy Craig, Lyall Larose. M. Bruneau Beaven est le gérant.

—M. Dunnsbar Orms, de Montréal, était de passage ici dimanche dernier.

—M. Walter Tallant, de Montréal, était avec nous dimanche dernier.

—M. Thomas Shector, de Montréal, était ici par affaires dernièrement.

—M. et Mme Samuel Beaven, de Montréal, et leur deux filles, Marie-Rose et Lucienne, accompagnées de M. René Labranche sont en vacances pour quelque temps.

—MM. Aurèle et Wilfrid Monson, de Montréal, sont en vacances cette semaine. Ils font des belles parties de pêche dans les lacs des environs.

PROTOCOLE ENFANTIN

La toute petite fille, pour la première fois, a été conduite à l'église. A un moment, elle voit tous les fidèles qui s'agenouillent et, tout bas, questionne:

—Qu'est-ce qu'ils font, dis maman?

—Lear prière.

Alors la petite fille, dans sa stupéfaction, et songeant qu'elle ne pratique pas ainsi, elle s'écrie tout haut, dans sa surprise:

—Comment! ils font leur prière sans se déshabiller d'abord?

—Comment se fait-il que les nuits blanches donnent des idées noires?
—Les enrhumés sont des individus capables de tout...

Les Papiers à Mouches
WILSON'S

Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epicerie et les Magasins Généraux.

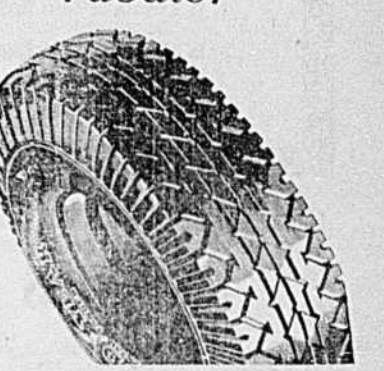
10 CENTS LE PAQUET
POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

1932
va briser tous
les records
comme valeurs
de pneus!

Vous en
conviendrez
en voyant nos
PNEUS

GOOD YEAR

Marqués
au grand
rabais!



Garage E. Giroux
Saint-Jérôme

THE EAGLE LUMBER COMPANY Ltd

MARCHANDS DE

Bois de Construction

Bardeaux, Planchers en bois franc,

Planche "Donnacona"

Pin rouge, Lattes, Moulures.

Economisez 15 pour cent en achetant notre bois
préparé spécialement pour lambris
extérieur et intérieur

Téléphone 60 Saint-Jérôme

Une Grande Guerre!
Une Épidémie Meurtrière!
Une Crise Aiguë!

4 Tout cela depuis vingt ans. Peut-on imaginer une épreuve plus sévère?

4 Cependant l'assurance-vie tient bon. Malgré les conditions anormales des vingt dernières années, les compagnies d'assurance-vie répondent, promptement et scrupuleusement, à tous leurs engagements, comme elles l'ont d'ailleurs toujours fait depuis la Confédération.

4 Pour sa part, la Sun Life Assurance Company of Canada a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices, pendant la Guerre (1914-1918), l'Influenza (1919) et la Crise (1930-1931),

plus de \$226,000,000. Depuis sa fondation, elle a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices près de \$600,000,000.

Quand les affaires sont florissantes, l'assurance-vie offre une protection précieuse; quand les affaires vont mal, c'est une planche de salut indispensable. Pour sauvegarder votre foyer, protéger votre négoce et vous préparer une heureuse vieillesse, le moyen le plus sûr est de vous procurer un montant convenable d'assurance-vie.

Avez-vous assez d'assurance?

Voyez un représentant de la Sun Life

Sun Life Assurance
Company of Canada

Le Garage Emile Giroux a le plaisir de vous annoncer qu'il est en état de vous donner le meilleur SERVICE et de faire toutes les REPARATIONS de vos voitures à votre entière satisfaction et à des PRIX TRES BAS.

La direction, en raison de la situation actuelle, a REVISE LES TAUX DES REPARATIONS

De plus elle a acheté avec une attention minutieuse les PIECES DE RECHANGE pour autos et peut les fournir à sa nombreuse clientèle à des prix défiant toute concurrence.

Pneus et Chambres à air Goodyear et Goodrich

Assortiment complet de PARTIES D'AUTOMOBILES (Parties électriques)

Toutes parties sont pour les char les plus populaires

Gazoline Huile Graisse

Notre devise reste toujours: Courtoisie, Service, Satisfaction

Coin St-Georges et St-Sauveur, St-Jérôme

Tél. 181

CHANT DU MATIN

Vers le large où s'élève un souffle vaporeux,
Tandis que passe au loin la brise désirée,
En sa chaloupe, pour la pêche préparée,
Le vieux pêcheur s'en va dans le jour langoureux.

L'aube, de rose teint encor les monts ombreux,
Une douceur de rêve erre sur l'eau moirée,
Et l'écho, traversant l'atmosphère éthérée,
Apporte sur la mer des bruits mélodieux.

Des bruits connus, venant de la fertile terre,
Des échos du réveil... Le pêcheur, solitaire,
Se dresse, frémissant, sur le flot incertain;

Et de l'exil mourant où se passe sa vie,
Il écoute d'une âme étonnée et ravie,
L'alonette qui chante au loin, dans le matin!

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

DISTRIBUTION DES PRIX AU PENSIONNAT ET A L'ECOLE NORMALE, DE ST-JEROME

— La collation des diplômes et la distribution des prix dans ces deux institutions eurent lieu samedi, le 18 juin dernier.

A l'Ecole Normale, elle fut présidée par l'honorable Athanasie David, secrétaire provincial, alors que douze normaliennes terminèrent leurs études.

Au pensionnat des Saints-Anges, M. l'abbé P.-E. Gauthier, aumônier, présidait. Cette année, il y avait douze graduées, qui terminèrent leurs études avec grand succès. Nous regrettons, faute d'espace, de ne pouvoir rendre compte détaillé de ces deux jolies fêtes scolaires, à la semaine prochaine. La distribution des prix au Collège Commercial, ayant lieu aujourd'hui, nous serons heureux d'en faire également une mention toute spéciale.

Nous reproduisons en première page, le discours de l'honorable M. David, aux Normaliennes: les institutrices de demain.

— M. et Mme E. Filiatrault, de Montréal, ont passé la semaine chez M. Hervé Trudel.

— M. Gérard Dorion était de passage à Saint-Colomban cette semaine.

— Etaient de passage à Saint-Hippolyte, au lac Connelly, dimanche dernier, au camp Chalut, M. et Mme Henri Chalut et leurs deux enfants Henriette et Réal, son père et sa mère, M. et Mme Chalut et leur fille, Mlle Claudia Chalut, M. et Mme God-Troy Lapointe et leurs deux petites filles Georgette Solanges, ainsi que Mlle Violette Paquette, de Saint-Jérôme. Tous se sont bien amusés et ont emporté un doux souvenir de leur voyage.

— Mlle Eva et Lucienne Paquette, de Saint-Jérôme, sont en vacances pour une quinzaine de jours à Sainte-Sophie chez leur père, M. Victor Paquette.

COURSES DE CHEVAUX

— Le dimanche 26 juin courant, aura lieu une autre fête sportive au rond de courses de Saint-Jérôme.

Il y aura deux classes de trotteurs et deux de coureurs. La piste est ouverte à tous ceux qui désirent concourir soit du Comité de Terrebonne ou des Comités avoisinants et même ceux de Montréal.

Les prix d'entrée sont réduits au minimum, soit 30cts, pour l'étranger;

Magasin Indépendant Victoria

L. C. TAILLON

Coin St-Georges et Labelle. Tél. 114

Spéciaux du 24 juin au 1er juillet

POUR DU COMPTANT

SUCRE BLANC	4.49
La poche	59c
MELASSE	25c
Le gallon	25c
THE VICTORIA 1/2 lb.	25c
Pour	25c
SAUMON ROSE	25c
3 boîtes pour	5c
MACARONI et VERMICELLE	5c
La lb.	22c
SOUPES TOMATES Clark	27c
3 boîtes pour	27c
FEVES Clark boîte de 3 lbs.	27c
2 pour	19c
FROMAGE L.M.L.	19c
Pour	35c
SAVON BARSALOU	25c
10 pour	25c
GELEE Victoria	25c
4 paquets pour	25c

DERNIERE OFFRE

\$3.75

LE CARRE

TOLE ECONOMIQUE OU ONDULEE. POUR 6 JOURS SEULEMENT. POUR 10 CARRES OU PLUS.

\$3.75

LE CARRE

DETRUISEZ L'ENNEMI DE LA PATATE

NOUS AVONS EN MAIN UNE QUANTITE DE PLATRE A TERE, ET VERT FRANÇAIS A UN PRIX INCOMPARABLE.

Tél. Bureau 245 Rés. 173

Camille L. de Martigny

AVOCAT — BARRISTER

319, Rue LABELLE

SAINT-JEROME, P. Qué.

CLAUDE PREVOST

AVOCAT

112 Rue SAINT-JACQUES OUEST

MONTREAL

Tous les samedis à Saint-Jérôme,

dans l'ancien bureau du

Dr Jules Prevost,

343, Rue LABELLE

— Il y a eu un terme spécial de la

Cour Supérieure, jeudi, sous la

présidence du juge Louis Loranger.

— M. Léopold Bernier, de Montréal,

a passé la semaine en vacances chez

ses beaux-parents, M. et Mme René

Macchabé.

— Le sheriff Cyr, recevait la visite

de son frère, M. J.-O. Cyr, et de Mme

Cyr, de Négunee, Michigan ainsi que

de son beau-père, M. Ménard.

— M. Delphis Wolfe, de Saint-Jé-

rôme, est de retour de Saint-Placide

où il a fait divers travaux de répara-

tions à la villa "Mon Plaisir" du

sheriff Cyr.

— Camille Desjardins, 35 ans, de-

meurant au numéro 649 rue Labelle,

a été gravement brûlé, samedi soir, en

allumant son allumeur à cigarette, a-

près avoir, par négligence, répandu de

la gazoline sur ses habits. Quand les

pompiers arrivèrent, il n'était plus

qu'une torche vivante.

— Sa femme appela les pompiers et

perdit connaissance. Après avoir été

pensé par le Dr Marleau, il fut trans-

porté à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

— Dimanche après-midi, dans la

montée Guénette, à 3 milles de Saint-

Jérôme, un auto a été frappé par un

camion appartenant à M. Benny, de

Montréal. Les deux autos allaient

dans le même sens, et le camion,

voulant dépasser l'auto, lui coupa le

chemin et le jeta en bas d'un remblai

de 7 à 8 pieds.

L'ambulance de St-Jérôme trans-

porta à Montréal les blessés: M. et

Mme Ernest Rowie, Miles Mariel

Rowie et J. McGee.

— L'orage de mardi soir, avec une

pluie abondante et un vent violent a

causé de grands dommages à Saint-

Jérôme.

Des caves furent inondées et plu-

sieurs propriétés de magasins sub-

irent des pertes considérables. Chez

Hamel, fils, au magasin Hattum, on

estime les dommages de \$400.00 à

\$450.00.

A nos ateliers, l'eau filtra à tra-

verser les parois du mur jusqu'à at-

teindre 6 à 7 pouces, causant des dé-

gâts irréparables.

Au cours de l'après-midi le vent

violent poussa la pluie et la grêle a-

vec force. Des arbres furent brisés

rues Saint-Georges et Labelle, entre

autres: un arbre en face de l'hôtel de

Ville et en face de la résidence de M.

Léopold Nantel. Des fils furent bri-

sés, menaçant la sécurité publique.

Le transformateur rue Saint-Geor-

ges, près de la station de gazoline Im-

périal, faisait des étincelles et l'on

craignait une explosion. Les em-

ployés de la Gatineau furent appelés

d'urgence pour réparer les dégâts.

— Notre chef de police, M. Raoul

Latour, a représenté officiellement le

corps des pompiers de Saint-Jérôme

aux funérailles du chef Gauthier et

de ses compagnons morts au champ

d'honneur, et qui ont eu lieu mercre-

di à Montréal.

— Dernièrement, M. et Mme René

Macchabé ainsi que leurs filles Germai-

ne et Marie-Reine Macchabé, de St-

Jérôme, et M. Paul Bernier de Mon-

tréal, sont allés visiter Trois-Rivi-

ères, Louiseville, L'Assomption et le

Cap de la Madeleine.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

Assurances Générales
Feu, Vie, Accidents et Maladie
Automobiles, Vitrines, Etc.

Nous ne représentons que des compagnies de très haute réputation et NOS PRIX SONT EXCESSIVEMENT BAS.

Les réclamations sont toujours payées promptement et de manière que nos assurés soient entièrement satisfaits.

Nos modes de paiement pour vos primes sont très faciles

AVIS

Dans votre propre intérêt venez donc consulter nos prix avant de placer ailleurs vos assurances ou téléphonez-nous, il nous fera plaisir d'aller vous voir ou d'envoyer un de nos représentants.

21 ans d'expérience. Service de tout premier ordre

J. T. CLEMENT

Gérant de district pour la compagnie "La Sauvegarde"

178, ave Parent (Tél. 171 J) Saint-Jérôme

Wilfrid Dufour, Edouard Martin, Lionel Gingras ont comparu devant le recorder Bélair, sur une accusation de s'être approprié du bois au chantier municipal pour le convertir à leur propre usage.

Leur sentence fut suspendue sur paiement des frais.

J. Bte Vaadry, comparu sur la même accusation, mais fut libéré sur le témoignage de Ti-Ri Beauchamp qui affirma que son cousin était ignorant des faits et qu'il prenait seul la responsabilité du délit.

Mme Antoine Lebeau 3 f. 17-6

Jeffrey Wood, de Christieville, dont nous relatons la condamnation en

6ième page, fut admis à caution mer-

credi après-midi par le magistrat La-

lande, l'accusé par l'entremise de son

avocat Mre Barrette, a mis la cause

en appel, au prochain terme de la

Cour du Banc du Roi. Il a fourni un

cautionnement de \$800.00.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

PETITES ANNONCES

Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour 3 insertions.

Strictement payable d'avance

N.B. — Les petites annonces que nous recevons par téléphone ne seront pas publiées.

AVIS — Je donne avis au public que toute personne qui sera surprise à passer sur mes propriétés sera poursuivie suivant la loi.

Mme Antoine Lebeau 3 f. 17-6

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—